

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE BRETONNE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
Comités du Morbihan - Côtes d'Armor - Finistère

Rédaction - Administration - Publicité - 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Abonnement : 1 an : 30 F - Carte de soutien annuelle : 50 F

82

TROISIEME TRIMESTRE 1992

PRIX : 10 FRANCS

CONGRÈS NATIONAL DE L'A.N.A.C.R.

9 - 10 - 11 OCTOBRE 1992



BREST CITÉ DU PONANT

**MÉDAILLÉE DE LA RÉSISTANCE
ACCUEILLERA LES DÉLÉGUÉS**

Voyages KERJAN

PLOUAY
Tél. 97.33.30.37

GUIDEL
Tél. 97.65.36.06



CARS de 23 à 65 places

COUCHETTES - WC
Vidéo
CLIMATISATION

En construction la publicité seule ne suffit pas... découvrez les réalisations



21, rue Jules Legrand **LORIENT** - 97.64.59.96

PRO

les pétroliers
réunis de l'Ouest

Le Teuff

Fioul - Gazole
Huiles
Chauffages services
Assainissement

Total

En Morbihan

LORIENT - CAUDAN
Tél. 97.76.00.97

Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard Philipe - LANESTER - Tél. 97.76.16.54

*Dégustation de fruits de mer
Spécialités de poissons - ouvert toute l'année*

"La CHALOUPE"

RESTAURANT *Madame Le Mentec*

Vue sur le port

20, Cours des Quais - 56410 Étel - Tél.: 97 55 32 13

AURISONE

MAL ENTENDRE NE SE VOIT PLUS



Pour tout renseignement,
adressez-vous au
CENTRE REGIONAL
DE CORRECTION AUDITIVE

**Loïc
ALLOUP**

3, bis rue des Remparts
LORIENT
Tél. 97.21.46.63

Voyages FALQUERHO

EXCURSIONS
MARIAGES
DEPLACEMENTS SPORTIFS

*Cars de 16 à 54 places
dans TOUTE L'EUROPE*

*Taxi
Transports de malades*

1, rue du Stade
56700 KERVIGNAC
Tél. Dom. 97.65.77.44
Tél. Garage 97.65.79.79



**GROUPE
"FRANCAISE MARITIME"**
COLLECTE DE TOUS PRODUITS
D'ORIGINE ANIMALE

SFM CONCARNEAU	Tél. : 98.97.40.55
SFM LORIENT	Tél. : 97.37.40.73
SFM ST GERMAIN S/LILLE	Tél. : 99.55.20.69
S.A.E. LOCMINE	Tél. : 97.60.02.45
SARDA PLOUVARA	Tél. : 96.73.97.59
SALMON ISSE	Tél. : 40.81.60.08
TIMO GUER	Tél. : 97.22.00.01

MORBIHAN

CLAUDE HINTERBERGER PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL DE L'A.N.A.C.R. : AGIR DANS L'UNION POUR UN IDÉAL COMMUN



Claude HINTERBERGER, du Comité de Quiberon, est notre nouveau Président Départemental élu à l'unanimité par le bureau le 1^{er} juin 1992.

En accord avec le bureau de l'A.N.A.C.R. il a défini le sens de son action dans l'allocution qu'il a prononcée le 13 juillet lors de la cérémonie du Fort de Penthièvre.

Le Comité de rédaction a jugé utile de la publier hors texte, sous forme d'éditorial ci-dessous.

J. M.

Il est de tradition d'inculquer aux jeunes recrues, dès leur incorporation, que l'arme dans laquelle ils servent est la plus glorieuse des armes, que le bâtiment sur lequel ils sont embarqués est le plus titré des bâtiments, que le régiment auquel ils ont été affectés est le régiment le plus valeureux.

C'est une pratique fort louable, qui favorise l'émulation entre corps et rend fiers les hommes, les obligeant à rivaliser entre eux, pour honorer l'uniforme qu'ils portent.

Mais faut-il pour autant, user d'une telle pratique entre certaines de nos associations d'Anciens Combattants, composées pour la plupart, d'hommes ayant dépassé et de loin la soixantaine.

Point n'est besoin de rivaliser entre nous et de vouloir privilégier tel fait d'armes, plutôt que tel autre.

Chacun a contribué, à la place où il se trouvait, selon la tâche qui lui était confiée, à la libération de la patrie.

Tous ceux qui ont participé au rejet de l'ennemi hors de nos frontières ont droit au même respect : combattants sans uniforme, F.F.I., F.T.P. ou anonymes, l'armée des Résistants, ou combattants en uniforme, venus d'outre mer, de nos anciennes colonies, ou d'Angleterre, auxquels se sont joints les évadés de France, qui dès les débarquements en Normandie ou en Provence ont avec leurs camarades Résistants formé les armées de la Libération.

Pour moi, il n'y a pas les combattants de première zone et ceux de seconde zone, il n'y a que des combattants, devenus maintenant des Anciens Combattants.

Et comme à cette époque, où nous avions un idéal commun, ne vaudrait-il pas mieux coordonner nos efforts : qu'ils convergent vers une seule direction, avec comme unique but, le maintien de nos droits et le respect de nos personnes.

L'an passé, ici même, je vous avais parlé des devoirs qu'avaient les Anciens Combattants vis-à-vis de leurs concitoyens, je voudrais rappeler quelques-uns de nos droits et souhaits.

Veillons à la sauvegarde de l'office national des Anciens Combattants : celui-ci a failli être absorbé et ainsi disparaître. Le patronage, l'aide des offices départementaux, à notre échelon, nous sont précieux.

Veillons au maintien, dans leur intégralité, des paroles de notre hymne national, telles que nous les apprenions nos anciens maîtres.

Veillons au maintien du souvenir que nous observons chaque année... en hommage aux femmes lors de la journée de la femme dans la Résistance.

Veillons à ce que ne paraissent plus d'articles malveillants à notre égard comme ceux relativement récents de certains hebdomadaires prétendant que les Anciens Combattants sont des budgétivores et que leur lobby a assez duré. Que ces journalistes n'oublient pas que, s'ils ont la possibilité d'écrire de tels propos, c'est au sacrifice de ces anciens combattants qu'ils le doivent.

Obtenons enfin le jugement de Touvier.

Respectueux des décisions de justice, nous sommes néanmoins consternés, pour ne pas dire indignés, par la prise de position de messieurs les juges de la chambre d'accusation de Paris. Ce non-lieu, blanchissant ainsi Touvier et réhabilitant, par contre-coup, la politique de Vichy et sa collaboration avec l'ennemi est une véritable provocation.

Notre souci n'est pas d'obtenir vengeance, mais nous voudrions que la jeunesse de notre pays soit informée de la détresse de notre peuple en ces périodes douloureuses de notre histoire.

Et, sans pour autant oublier, peut-être pourrions-nous, alors, pardonner.

Nous le demandons par respect pour ces 59 héros, massacrés dans les fossés de ce Fort, à Penthièvre, héros que nous honorons ce jour.

N'oublions pas leur sacrifice et leur courage devant la mort.

Notre union sera le plus bel hommage que nous puissions leur rendre.

DONS POUR LE CENTRE DE SANTÉ DELESTRAINT-FABIEN

Voici la première liste des dons adressés à la Direction Nationale de l'A.N.A.C.R. pour le Centre de santé de Penne-d'Agenay.

Comités locaux : Comité de Saint-Tugdual : 500 F - Gourin : 500 F - Hennebont Lochrist : 500 F - Brehan Rohan : 500 F - Etel : 500 F - Pluvigner : 300 F - Quiberon : 300 F - Languidic : 100 F - Lorient, Lanester : 1 000 F.

Particuliers : Colonel MOREL : 100 F - Madame LAURENT : 250 F.

Comité départemental : 5 250 F.

TOTAL : 10 000 F.

— SOUTIEN A "AMI ENTENDS-TU" —

GARNIEL Pierre, Plœmeur : 200 F - IZIQUEL Joseph, Larmor : 100 F - Anonyme : 1 000 F - DE COËTLOGON Pierre, Languidic : 100 F.

Soutien complément abonnement :

MORVAN Georges, Locminé : 50 F - GUILLAUME Joseph, Surzur (carte Ami) : 30 F - LE BELLEC René, Lorient : 70 F - MOYSAN Roger, Lorient : 70 F.

SAINT MARCEL

Mme Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ PRÉSIDAIT LA CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX RÉSISTANTES



Dimanche 26 juillet le monument de la Nouette à Saint-Marcel était le lieu de rendez-vous des Patriotes venus rendre un solennel hommage aux femmes Résistantes dont beaucoup ont payé de leur vie leur engagement volontaire dans l'armée de l'ombre.

Avant de célébrer la messe, le prêtre évoqua le rôle des femmes dans la Résistance, à Saint-Marcel, mais aussi sur tout le territoire.

Entourant le monument, dont DE GAULLE posa la première pierre le 26 juillet 1946, plus de quarante drapeaux et la nombreuse assistance émue.

Madame Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ, nièce du Général, présidait la cérémonie. A ses côtés M. le Préfet du Morbihan, l'Amiral commandant la marine à Lorient, les Maires de Saint-Marcel, Sérent et Malestroit, M. le Conseiller Général DUBOIS-BAUDRY...

MM. GATINEL et POSSÈMÉ, rappelant les combats patriotiques pour la libération, ont salué la mémoire de celles et de ceux qui ont sauvé l'honneur de la France.

Marie-Louise KERGOURLAY, parlant au nom du comité d'organisation, ne manqua pas de saluer la mémoire des héroïnes que nous avons cotoyé dans nos combats, fusillées, massacrées ou mortes des sévices et des privations dans les camps de concentration.

"De la fermière à l'ouvrière, de l'étudiante à l'infirmière, les femmes ont contribué à l'action libératrice.

Pour elles cet élan patriotique imposait sans doute plus de sacrifices. La dure vie dans la clandestinité, les enfants, la famille... Transmission de messages importants, transports d'armes et parfois le coup de feu aux côtés des hommes".

M. L. KERGOURLAY devait conclure par un vibrant appel à la Paix. **"Par expérience nous savons qu'il n'y a pas de Liberté sans la Paix...** La connaissance de l'histoire est indispensable, pour les jeunes générations".

GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

Femme Résistante, déportée, la nièce du Général, agit pour le respect de la vérité historique et pour que perdure l'esprit patriotique de la Résistance.

"Le gouvernement de Vichy, sa police, ses administrateurs sont responsables de l'arrestation des juifs ne l'oublions pas"...

"N'oublions pas surtout que les Résistants, les soldats et marins de la France Libre ont sauvé l'honneur de la France et lui ont permis de retrouver sa grandeur".

Evokant sa déportation à Ravensbrück, Geneviève DE GAULLE rappelle l'immense joie de ses compagnes Polonaises,

Russes, Françaises, à l'annonce de la Libération du sol français.

"Cette Libération voulait dire que la Liberté est possible pour tous les peuples".

M. LE PRÉFET

Le Représentant du Gouvernement dans le Morbihan salue l'héroïsme des femmes dans la Résistance.

"Elles ont mis leur compétence, leur foi au service de la Liberté".

Onze femmes ont été fusillées dans notre département.

L'émotion se lisait sur les visages durant la cérémonie, les femmes nombreuses, ne pouvaient cacher leurs larmes...

Ce 26 juillet 1992, Saint-Marcel, haut lieu de la Résistance Bretonne, a dignement honoré nos compagnes de combat.

L'A.N.A.C.R. à l'initiative de cette journée peut en être fière.

Félicitons vivement notre camarade Célestin CHALMÉ, cheville ouvrière de cette traditionnelle cérémonie patriotique.

Jean MABIC

UN CERTAIN 18 JUIN 1940 A LOCMINÉ

Le 18 juin 1940, une petite troupe stationne sur une place de Locminé dans le Morbihan. Ce sont des soldats réservistes et quelques officiers accompagnés de leur famille qui viennent du Camp de Coëtquidan et attendent des ordres. Parmi eux, le Capitaine de réserve Xavier de Gaulle (frère aîné du Général).

C'est alors que passent les premiers allemands : des motocyclistes en blousons et casques noirs qui traversent la petite ville sans même un regard pour ce détachement français sans armes et un peu hétéroclite : les hommes sont en treillis faute d'uniforme. Quelle humiliation terrible devant l'ennemi ! Quelle honte de ne pouvoir le combattre.

Du fond de la place, un prêtre se hâte vers le groupe consterné... Il veut leur faire part tout de suite de ce qu'il vient d'entendre à la radio de Londres.

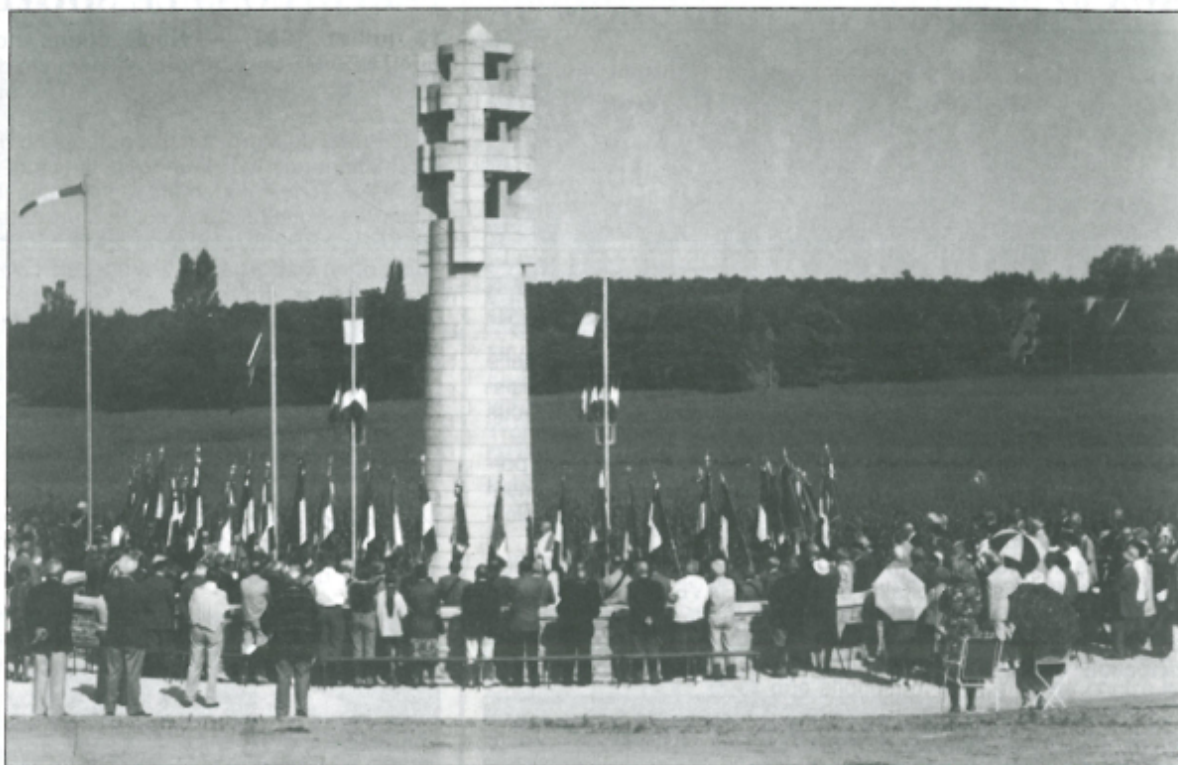
Un jeune Général, hier encore sous-secrétaire d'Etat à la Défense Nationale, rallume la flamme de l'espérance. Il appelle à continuer la lutte pour la liberté de la Patrie. Le curé est tout bouleversé, il essaie de retrouver les mots de l'appel du 18 Juin.

Près de lui, une petite femme âgée, habillée de noir pleure cette fois de fierté ! Elle tire le prêtre par la manche et dit : "Monsieur le Curé, mais c'est mon fils, Monsieur le Curé, mais c'est mon fils !".

Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ

JOURNÉE DE LA FEMME DANS LA RÉSISTANCE

S
A
I
N
T
·
M
A
R
C
E
L



Suzanne LATAPIE et Simone LE PORT.



Les personnalités aux côtés de Geneviève DE GAULLE.



Les femmes étaient nombreuses...



Les élus déposent la gerbe.

PORT-LOUIS

AUX 69 MARTYRS DE LA CITADELLE



Cérémonie toujours aussi émouvante au mémorial de la citadelle de PORT-LOUIS où soixante neuf de nos camarades de la Résistance furent sauvagement assassinés par les nazis. Le 23 mai nous étions encore nombreux.

Après l'office religieux, nous avons défilé derrière les vingt porteurs de drapeaux jusqu'au monument. Célestin CHALMÉ au nom de l'A.N.A.C.R. et M. Roland SACQUEL adjoint au Maire ont solennellement rendu hommage à nos héros.

Aux côtés des nombreux membres de notre association, les personnalités locales, le capitaine de frégate GAVERIAUX, représentant l'Amiral, Jean-Claude QUEUDET de la F.N.D.I.R.P., les associations patriotiques, les pompiers, les gendarmes, et la participation de la fanfare des GUELLOH-GUEL de RIANTEC.



PLOERDUT - LIGNOL MOUSTOIRIALLAN



Le monument élevé à la mémoire des Résistants, Pierre LE NALBAUT et Ernest VALVERDE tués par les allemands le 31 juillet 1944, a été transféré au bord de la route...

L'inauguration a eu lieu le 8 mai dernier.

Précisons que les travaux ont été réalisés par des anciens Résistants de LIGNOL et PLOERDUT et financés par les deux communes.

Les élus locaux étaient présents.

AU FORT DE PENTHIEVRE

PERPETUONS LE SOUVENIR

13 juillet 1992 — Nous étions nombreux au Fort de PENTHIEVRE pour honorer la mémoire des 59 héros massacrés par les nazis dans les fossés du Fort après avoir été affreusement torturés.

M. le Préfet du Morbihan, les autorités civiles et militaires, les élus locaux honoraient de leur présence cette cérémonie du souvenir. L'A.N.A.C.R. était fortement représentée. Nos porte-drapeaux rendaient les honneurs aux côtés d'un détachement militaire.

M. KERVAREC, Maire de SAINT-PIERRE-QUIBERON après l'historique du Fort, évoqua l'horrible découverte du charnier huit jours après la Libération.

"Nos sentiments de fraternité sont intacts ; le culte du souvenir doit être perpétué".

M. JEANJAN, Maire de LOCMINÉ rendit aussi hommage à nos héros.

"Célébrons la mémoire de nos martyrs, honorons les".

Nous publions en 1^{re} page l'allocution de notre Président Claude HINTERBERGER.

Plusieurs gerbes ont été déposées. Une messe célébrée dans la fosse tragique avait précédé la cérémonie officielle.

L'appel des morts fut fait par MM. Ange LE GUENNEC et Vincent TRIBOLL de LOCMINÉ.



LORIENT PLACE BIR HAKEIM

BIR HAKEIM, ce nom évoque pour nous une glorieuse page de la lutte patriotique pour la Libération des peuples opprimés par les nazis.

Une stèle érigée dans le quartier de la "puce" rappellera désormais à nos concitoyens l'épopée des vaillants combattants de la France Libre. L'inauguration officielle s'est déroulée avec la participation des autorités civiles et militaires. L'A.N.A.C.R. était présente avec son drapeau.



LANN - DORDU

SOUVENIR VIVACE



BERNÉ, charmante et accueillante commune morbihannaise se souvient des heures sombres de l'occupation. L'hommage aux patriotes tombés sur son sol pour notre Liberté est toujours aussi fervent.

Le dimanche 12 juillet nous étions encore très nombreux à LANN-DORDU à la cérémonie du souvenir organisée par l'A.N.A.C.R. et la municipalité à la mémoire des vingt patriotes assassinés en ce lieu par les nazis.

Dépôt de gerbes au monument érigé en bordure de la route suivi d'un défilé conduit par les porte-drapeaux, jusqu'à la fosse tragique qui fut découverte peu de temps après le drame.

Après la traditionnelle messe du souvenir, ce fut le rappel historique des faits par Jean DINAHET et le Colonel BARACH.

Le diplôme d'honneur de l'A.N.A.C.R. pour services rendus à la Résistance a été remis par le Capitaine ALBERT (Jean DINAHET) à Noëlla LESTREHAN épouse de notre camarade Alfred FOUILLEN (sous-lieutenant F.T.P. Gilbert) de Caudan.

Le rôle de Noëlla, lorientaise réfugiée à PERSQUEN, était obscur mais dangereux. Dactylo, elle accepta de taper à la machine des tracts anti-nazis qui étaient reproduits et ensuite distribués par les Résistants. Félicitations à Noëlla.

MM. Roland DUCLOS, Maire de BERNÉ, Conseiller Général et Paul LAVOLÉ, Maire de PRIZIAC assistaient aux cérémonies. Les autres stèles érigées sur la commune ont été également fleuries.



Noëlla et Alfred...

LANGOELAN

AU MONUMENT DE KERGOËT

Plusieurs centaines de personnes, trente et un porte-drapeaux, les élus des cantons de GUÉMENÉ, et de GOUAREC, Mme GUIGUEN, Conseiller Général, se sont réunis le 11 juillet au monument commémoratif de Kergoët en LANGOËLAN.

C'est à la ferme de Kergoët en accord avec l'A.N.A.C.R. que la municipalité a fait ériger la stèle qui porte les noms de François LE GUYADER, Fernand BONIS, Jean LE GOUER, François PIMPEC, François QUINTREC et Joseph LE PADELLEC morts au combat en ce lieu le 1^{er} juillet 1944.

Trois autres plaques à la mémoire de Résistants du même maquis, mais tués ailleurs portent les noms de Marcel DRUMEL, Pierre RIVALAIN, Guillaume MAUBRE, Louis LE MANER.

Le chant des Partisans clôtura cette belle cérémonie qui fut suivie de la remise des décorations.

Trois camarades ont été décorés. Aimé LE BOUËDEC et Eugène GUILLOUX de la médaille militaire, le premier recevant aussi la médaille du combattant volontaire de la Résistance. Raymond MAHÉ fut décoré de la médaille du combattant avec barrette pour la guerre 1939/45 ainsi que la médaille commémorative d'Indochine.

M. BRULÉ remercia M. D'AUBERT qui a cédé gratuitement le terrain ainsi que le conseil général, le conseil régional, les communes de MELLIONNEC et de LESCOUËT-GOUAREC qui ont aidé sa commune pour l'aménagement des abords du monument. Christian PERRON, dans une allocution, mit en garde contre la montée du nazisme et du facisme.

M. LE DINAHET, le capitaine Albert ainsi que M. Aimé LE BOUËDEC rappelèrent que les anciens combattants et les victimes des guerres ne devaient pas être oubliés.



Nos camarades décorés.

A.N.A.C.R. COMITÉ DE GUER

Le bureau A.N.A.C.R. secteur de GUER a été renouvelé.

COMPOSITION :

Membre d'honneur : L'ex capitaine LE TALLEC Jean - Présidente d'honneur : BOUCHET Marie - Président : BINARD Jules - Vice-Présidents : MICHEL Jean, RICHARD René - Secrétaire : RAZE Marcel - Trésorier : DUCHENE Jean
Délégués aux Relations à Lorient : GUEZAIS Joseph, DUCHE Jean,
Porte-Drapeau : FOURCHE Francis - Membres : ROUSSEAU Emile, YVENAT Mathieu, COUESNAULT Pierre.

D'autres cérémonies se sont déroulées dans le Morbihan. Nos comités locaux sont invités à nous faire parvenir les compte-rendus, avec photos si possible. Toutes les assemblées, les fêtes, la vie de nos comités... doivent trouver place dans "AMI ENTENDS-TU".

Le Comité de rédaction

PLUMELIAU

14 JUILLET FETE DE LA NATION

KERVERNEN, LE RHUN, LA BOULAYE, SAINT-NICOLAS DES EAUX, le monument aux morts, le monument de la Résistance, la tombe de nos camarades Odette et Jacques DORÉ ; les Résistants de l'A.N.A.C.R. accompagnés des élus locaux ont fleuri les stèles du souvenir.

Cérémonies toujours aussi poignantes rehaussées par la présence des porte-drapeaux.

Elles sont aussi l'occasion de retrouvailles entre anciens maquisards perdus de vue depuis des années.

Notre cliché : A LA BOULAYE, devant le monument élevé à la mémoire de Jim et Michel-Jean KESLER et Maurice DEVILLERS morts héroïquement en ce lieu.



Hommage à Jim et Michel.

KERYACUNFF

TOUJOURS LA MÊME ÉMOTION

Simple mais combien émouvante, la cérémonie traditionnelle à la stèle de KERYACUNFF en BUBRY érigée à la mémoire de nos camarades de combat.

Marie GOURLAY, Anne-Marie ROBIC, Anne MATHEL, Joséphine KERVINIO, Georges LE BORGNE et Désiré DOUAIRON, massacrés par les allemands le 26 juillet 1944.

M. BING, Maire de BUBRY, était présent aux côtés des anciens Résistants, membres de l'A.N.A.C.R



A RIMAISSON

Autre site historique, le village de RIMAISSON en BIEUZY-LES-EAUX où un monument se dresse à la mémoire des Résistants fusillés et enterrés dans ce petit bois par les nazis.

M. Roland LE MERLUS, Maire de la commune rendit un solennel hommage aux martyrs de la Liberté.

"Hommage des vivants aux morts, hommage à ceux à qui un matin d'été on a volé la vie dans un combat qu'ils menaient avec le courage et la détermination de ceux qui ont la certitude de mener un combat juste".

M. LE MERLUS rappela le génocide commis par les nazis responsables de la mort de 60 millions d'être humains. Il mit en garde contre la résurgence du nazisme.

"Les démocrates de toutes tendances doivent rester lucides et unis dans l'esprit du C.N.R. qui rétablissait la France dans sa dignité".

Il conclut par un appel à défendre la Paix.

A l'issue de la cérémonie, Roger LE HYARIC remettait les diplômes officiels de porte-drapeaux à nos amis Joachim LE CAM, Jean AUDRAN, Joseph LE GALLO que nous félicitons.



M. LE MERLUS rend hommage à la Résistance



Nos porte-drapeaux décorés.

1944 - LES NAZIS A L'ÉCOLE SAINTE-ANNE DE GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

L'école Sainte-Anne de GUÉMENÉ-SUR-SCORFF pendant l'occupation...

La gestapo en chasse les enseignants et les élèves, sans ménagement. Ce lieu, destiné à l'éducation, deviendra alors le siège des nazis qui y installeront une chambre de torture. De nombreux Résistants y ont subi d'affreux sévices avant d'être exécutés ou déportés.

N'OUBLIONS JAMAIS !

A l'initiative de Jean-Claude QUEUDET, fils de déporté, secrétaire de la F.N.D.I.R.P., et avec le concours de la municipalité et de l'A.N.A.C.R., une poignante cérémonie s'est déroulée le 14 juin à GUÉMENÉ-SUR-SCORFF dans cet établissement scolaire où une stèle du souvenir a été érigée.

"Cérémonie de recueillement, cérémonie de retrouvailles... cérémonie du souvenir pour nous tous..." dira Jean-Claude dont le père Raymond a été ici torturé, avant d'être déporté.

"Ce n'est pas une journée pour entretenir la haine ou réclamer vengeance, ce n'est pas notre but ni notre raison de vivre. Par contre, il nous appartient de tout mettre en œuvre pour éviter que l'oubli s'installe dans la mémoire des hommes".

Environ 90 à 100 personnes, hommes et femmes sont passées à l'école Sainte-Anne. Quarante hommes environ ont été déportés à Neuengamme et les femmes à Ravensbruck.

Les autres, également internés à cette époque, ont été sauvagement assassinés ou ont disparu.

— LA CÉRÉMONIE —

Formé place de la mairie, le cortège, précédé des drapeaux, s'est rendu au monument aux morts puis au collège Emile MAZÉ où des gerbes ont été déposées.

Les participants, nombreux, se sont alors retrouvés à l'école Ste Anne, accueillis par M. LE BOULCH directeur, les enseignants et les élèves.

Outre les personnalités locales, étaient présents : M. le Sous-Préfet de Pontivy, le Capitaine de Vaisseau BARBU...

M. LE BOULCH, puis M. Jean MOËC, Maire de GUÉMENÉ, ont prononcé une courte allocution, hommages sincères aux héros de la Résistance.

Après que la plaque fut dévoilée, J.C. QUEUDET rappela la signification de cette journée, souhaitant que les générations qui vont suivre reprennent le flambeau et entretiennent cette flamme du souvenir. La flamme du Résistant inconnu, la flamme du Déporté inconnu.



Hommage de M. le Sous-Préfet qui conclut : **"La liberté est un bien qui se reconquiert tous les jours, qui se défend tous les jours"**.

Dépôts de gerbes et de roses rouges au pied de la stèle. L'émotion se lit sur tous les visages, certains anciens du maquis ou déportés pleurent...

L'émotion est à son comble lorsque Léon QUILLERÉ évoque ses souvenirs...

Le choral du collège nous émeut beaucoup aussi lorsqu'elle interprète le très beau poème d'Aragon **"Je vous salue ma France"**.

Le chant des Partisans, La Marseillaise, étaient au cœur de cette émouvante cérémonie.

Léon QUILLERÉ RACONTE...

14 JUIN 1944... 14 JUIN 1992... 48 ANS DÉJÀ !...

Deux générations, et pourtant cela semble toujours si près de nous.

Je me souviens comme si tout cela s'était passé l'année dernière, car ce 14 JUIN 1944 est resté gravé dans ma mémoire, ainsi que beaucoup de choses que j'ai vu pendant les 15 jours passés à l'Ecole Ste Anne de GUÉMENÉ-SUR-SCORFF.

Je suis arrivé dans cette école, dans la nuit du 14 au 15 juin, avec mon camarade et ami André MORVAN, dont le frère EUGÈNE, notre chef, devait être assassiné à cette époque par les nazis à la citadelle de PORT-LOUIS.

Dans cette école Ste Anne, nous avons tous vécu des minutes, des heures, des jours extrêmement pénibles, nous nous attendions à chaque instant, chaque soir, en tant qu'otages à être appelés pour être fusillés.

Je ne trouve pas les mots qu'il faudrait pour décrire le spectacle journalier de gens torturés, jeunes, moins jeunes, et même des anciens combattants et blessés de la guerre de 14/18.

Ces ignobles tortionnaires étaient d'une cruauté inouïe.

A longueur de journée, tous nos camarades étaient souvent battus jusqu'à ce que mort s'en suive, ou tout simplement assassinés d'une balle dans la tête, ou à coup de baïonnette. A coup de crosses de fusil, ils défonçaient les crânes.

J'ai vu des camarades qui revenaient des interrogatoires, après avoir eu les doigts serrés dans un étau, avec un pouce coupé sur toute la longueur par un tranchant, dont Jo GUEVENNEUX de SEGLIEN.

Un autre supplice consistait à avoir des pointes plantées dans un manche à balai, comme un hérisson, enfoncées dans les fesses, les victimes étaient attachées en boule les bras et les jambes entravés par une barre de fer, les extrémités placées sur deux tables. Supplice qu'a subi Ferdinand TOUZIC de LOCRIO en GUERN, il avait 20 ans.

Monsieur MASSON boulanger à BUBRY, grand blessé de guerre 14/18, Monsieur PALARIC de PLOERDUT, lui aussi ancien de 14/18, furent frappés à coup de bottes et de nerfs de bœufs,

(suite page 8)

GUÉMENE-SUR-SCORFF

(suite de la page 7)



Léon QUILLERÉ Raconte...

Mathurin FORTUNÉ de GUÉMENÉ, à qui les bandits nazis, et leurs acolytes les miliciens bretons de la région, après l'avoir matraqué lui serrent les mains dans un étau, et lui enfoncent des allumettes aiguisées sous les ongles, puis allument ces allumettes, qui lui brûlent les bouts des doigts.

Parmi ces tortionnaires, je peux citer ces émules de Paul TOUVIER, RUYET de BUBRY, PERRESSE Jean, CORRE d'HANVEC.

Nous ne pouvons imaginer toutes ces souffrances. M. FORTUNÉ revenant de cet interrogatoire, en croisant ses mains ensanglantées l'une par dessus l'autre, nous l'entendons dire à l'officier allemand qui le reconduisait à sa cellule : "Vous pouvez me tuer bande de salauds, mais vous n'aurez jamais mes gosses". Quel courage, quelle dignité, et quel exemple pour nous les jeunes que nous donnait cet ancien combattant de 14/18. Il mourra en déportation à NEUENGAMME, ainsi que son fils normalien à LAVAL.

Tous les détenus considérés comme résistants, passaient automatiquement dans la salle de torture, mais heureusement pour certains d'entre nous, les tortionnaires ne poussaient pas toujours à l'extrême leur cruauté, combien auraient pu résister à de telles souffrances.

Je ne cite ici que quelques cas dont je me souviens encore, 48 ans après, parce que nous étions dans la même cellule, et que je ne pourrai jamais oublier.

Je me souviens des 32, dont une jeune femme, seule, parmi les hommes, qui sont partis dans la matinée du 15 juin, les mains ligotées, dans un camion bâché, direction inconnue. Parmi eux j'avais 3 camarades, nous étions du même détachement de PLUMELIAU, du 1^{er} bataillon F.T.P. du Morbihan, Commandant Jacques DORÉ.

Au mois de mai 1945, nous apprendrons avec stupeur, qu'un grand nombre du convoi du 15 juin 1944, avait été massacré à PORT-LOUIS, dont deux de mes camarades les Frères JUSTUM, Roger et José, le 3^e Jean-Charles LE HIR reviendra miraculeusement des camps de la mort avec quelques camarades de la région.

Je me souviens aussi des cinq, qui sont partis le 16 juin au soir, dans un camion bâché, avec un peloton d'exécution formé d'allemands et des miliciens bretons.

Deux d'entre eux étaient dans notre cellule. A l'appel de leur nom, ils nous ont serré la main, en nous disant : "Adieu les gars, c'est fini". Aucun n'a pleuré, ils avaient 20 ans, nous devions être du voyage Dédé et moi, (la chance).

Ils sont morts en pleine jeunesse, pour tuer la haine, pour un monde de Justice, de Paix et de Liberté, souvent ils n'avaient pas 20 ans. Morts au combat d'une balle en plein front, ou prisonniers, torturés, exécutés d'une balle dans la nuque, nos martyrs ont témoigné de leur sang, d'une même foi dans la France.

Mon ami Raymond QUEUDET me disait quelques années après qu'il fut revenu du camp de la mort de Neuengamme, "Tu vois, après tout ce que j'ai pu subir, c'est à l'école Ste Anne de GUÉMENÉ que j'ai le plus souffert". Surpris, je lui dis "Et la déportation ?", il me répondit "Oui c'était affreux, mais, c'est à l'école Ste Anne que j'ai été le plus malheureux".

Aussi, parmi les rescapés de cette période tragique, il restera toujours, toute leur vie durant, des traces de ces moments horribles qu'ils ont vécus.

Nous souhaitons que la jeunesse, notre jeunesse Européenne, soit plus informée sur ce qui s'est passé, afin de ne plus revoir cela".

Les concours sur la Résistance et la Déportation, les débats, les écrits, les médias, doivent contribuer à cette noble mission.

DISTINCTIONS

DAVID HIPPOLYTE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE



Notre camarade David Hippolyte dit "Pol" né le 11/02/22 à GROIX membre du comité du pays de Lorient, vient d'être nommé Chevalier dans l'Ordre du Mérite National. Apprenti et ouvrier à l'arsenal de Lorient 1936 à 1943. Moniteur au centre d'apprentissage de la Marine aux Forges à Lannouée, il fut désigné pour l'Allemagne au STO, il prit le maquis en mars 44, puis arrêté et incarcéré à la prison à Vannes, fut dirigé sur l'île de Groix. Il s'évade de Groix rejoint Guiscriff, reprend le maquis le 2 juin 1944 sous les ordres du Lieutenant de Carville à Libération Nord, puis le 10^e bataillon Rangers Ct Le Coutalier. Participation active à la Résistance, Guiscriff, Rospenden, Paimpol, puis les poches de Lorient et St Nazaire, grade sergent chef démobilisé en novembre 1945. Ne réintègre pas l'arsenal et réorganise le scoutisme en Morbihan.

Il entreprend une carrière professionnelle dans le secteur économique des pêches et distribution des produits de la mer.

- Président départemental et régional de l'Ouest - Vice-Président National de la poissonnerie - Président et membre fondateur de l'Ecole Nationale des produits de la mer - Membre titulaire et trésorier de la chambre de commerce Morbihan - Conseiller municipal et Maire adjoint Lorient en 1971 - Médaille Réfractaire, Médaille Combattant volontaire 39/45 - Chevalier dans l'ordre du Mérite militaire - Chevalier du Mérite maritime.

Nos félicitations.

NECROLOGIE

Jean LE GAL de Pont-Scorff

Notre camarade Jean LE GAL nous a quitté à l'âge de 70 ans. Une délégation de l'ANACR assistait à ses obsèques célébrées à Pont-Scorff, la commune où il était né. Après les FFI il s'était engagé pour la durée de la guerre. Affecté au 118^e R.I. il a été démobilisé le 11 octobre 1945. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Mme Raymond LE FORT

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de l'épouse de notre camarade Raymond LE FORT, originaire d'Inguiniel et ancien de la Marcellaise et du 6^e bataillon F.F.I. Les obsèques de Mme LE FORT, née Lucienne RIO ont eu lieu à Lorient le 2 juin 1992. A Raymond et à sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Benjamin AUFFRET de Pontivy

La section de Pontivy a perdu un de ses adhérents. Benjamin AUFFRET nous a quitté le 22 juin dernier, nous étions nombreux à ses obsèques. Né le 23 avril 1920 à Pontivy, il subit difficilement l'occupation allemande et est réfractaire au STO, il milite ensuite dès 1942 dans le groupe "Surcouf" (renseignements et actions) qui opère dans la région de Pontivy. Le groupe était incorporé en juin 44 au 3^e bataillon FFI, il participe à toutes les opérations de parachutages, sabotages et attaques de convois allemands. Après la Libération de Pontivy, il prend position sur le front de Lorient au 3^e bataillon et combat avec courage jusqu'à la reddition de la garnison allemande. Son souvenir restera vivace en nous.

INGUINIEL DANS LA RESISTANCE

Nous publierons la suite du récit d'Alexandre Rousseau dans notre prochain numéro.

617 ÉLÈVES - 28 LYCÉES ET COLLÈGES ONT PARTICIPÉ AU CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Haut lieu de la Résistance, GOURIN accueillait le 3 Juin la cérémonie officielle de remise des prix du concours de la Résistance et de la Déportation.

83 prix ont été attribués sur les 312 travaux présentés cette année par 617 élèves de 28 lycées ou collèges du Morbihan. Soulignons l'importante participation du lycée Lesage de Vannes, des collèges Kérolay de Lorient, Cousteau de Séné, Saint-Jo de Lorient, Chateaubriand de Gourin, Sainte-Anne de la Gacilly.



Le Conseil National de la Résistance, était le sujet proposé aux élèves de première et de terminale.

M. Louis LE QUINTREC, Maire de GOURIN devait rappeler les combats de la Résistance.

"Notre région, les Montagnes Noires, a participé grandement à cette Résistance. Elle l'a payé chèrement. Le monument que nous avons fleuri porte 93 noms de fusillés ou de morts en déportation".

M. le Préfet évoquant le C.N.R. a souligné le rôle éminent de Jean MOULIN, unificateur de la Résistance. Il a ensuite rendu hommage à tous les Résistants de toutes origines qui ont refusé la défaite, qui ont combattu avec le même engagement, le même risque mortel.

"Le concours de la Résistance est une manière de partager ce combat, d'en partager les fruits".

L'A.N.A.C.R. était largement représentée au monument de la Résistance et à la remise des prix. Le comité de GOURIN, les membres du bureau départemental, Robert DAVID des Amis de la Résistance, Jean DINAHEP.

Ont remis des récompenses ; Célestin CHALMÉ, Roger LE HYARIC, Charles CARNAC, Marie-Louise KERGOURLAY, nos amis de Gourin... Le Docteur THOMAS était excusé.



LES LAUREATS

Travaux individuels - Première/Terminal

1° - Anne BIHAN

Lycée Charles De Gaulle
Vannes

2° - Dominique THOMMEROT

Lycée B. Franklin
Auray



Anne BIHAN, Lauréate.

Troisième - Collèges - Lycées Professionnels

1° - Rozen DUCLOS, Collège Cousteau Séné

2° - Hélène KLUCIK-LE MITOUARD / Céline LE CONTE,
Collège Cousteau

Travaux collectifs - 1° Terminale

Lycée Joseph Loth, Pontivy

Prix Vidéo

Collège "Les Saints Anges", Pontivy

Dossier Collectifs

Collège Notre Dame, Baud

Prix de l'originalité (panneaux)

Collège Arradon Gahinet

Prix Spécial

Collège Kérolay, Lorient

Lycées Professionnels

1°) Lycée Saint Joseph, Lanester - 2°) Lycée Etel

MAQUISARDS !

Il s'agit d'un nouvel ouvrage de Roger LE HYARIC, ouvrage qui constituera essentiellement un hommage aux populations ouvrières et paysannes de Bretagne, populations qui se rencontrèrent lors de l'évacuation des premières pour échapper aux bombardements et conduisit les uns et les autres... dans le même combat contre l'occupant et ses complices.

Avec le souci de la vérité historique, R. LE HYARIC espère avoir apporté une contribution utile pour les historiens de demain. Et souhaite que son travail soit bien accueilli par les membres de l'ANACR et un encouragement pour tous à apporter leur témoignage.

Le livre sortira début octobre à l'occasion du Congrès National de BREST.

24 MAI
1992

300 DELEGUES AU CONGRES DEPARTEMENTAL A LANESTER

La ville de LANESTER accueillait cette année le Congrès Départemental de l'A.N.A.C.R. dans la salle des fêtes rénovée. Accueil chaleureux de la part du premier magistrat, notre ami Jean MAURICE, qui nous a fait l'honneur de nous recevoir dans le magnifique Hôtel de Ville inauguré récemment.



Au bureau : Charles CARNAC, Roger LESCURE, Jean MAURICE, M. PROVOST représentant M. le Sous-Préfet, Célestin CHALMÉ et Jean BERTHO.

Devant près de 300 délégués, le Président Célestin CHALMÉ déclare ouverte la séance officielle ; après avoir remercié la municipalité et félicité Jean MAURICE promu dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Présidant le Congrès, le Maire évoque le développement de la ville détruite aux deux tiers lors de la seconde guerre mondiale par les bombardements anglo-américains. L'épisode le plus douloureux étant l'incendie des cuves de carburant du Cosquer le 18 juin 1940 qui causa la mort de 25 personnes.

Lanester s'honore de compter de nombreux Résistants morts pour la France. Parmi les plus illustres Jean-Louis PRIMAS, Albert et Louis LE BAIL, Roger PENVERN pilote de l'escadrille Normandie-Niemen mort en combat aérien en Pologne.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS...

...Est présenté par le secrétaire général Charles CARNAC.

Il souligna tout d'abord la fidélité de l'A.N.A.C.R. aux cérémonies commémoratives, honorant chaque année avec la même ferveur, la mémoire de nos camarades morts en héros.

Pour honorer les femmes dans la Résistance, nous étions nombreux à la cérémonie de la Pie dans les Côtes d'Armor.

Nos droits : Notre secrétaire dénonce avec vigueur les textes qui rétablissent les forclusions pour l'attribution de la carte C.V.R.

Le non-lieu accordé au sinistre Paul TOUVIER a révolté tous les Résistants.

"Une justice qui avait justement condamné BARBIE a considéré qu'un français coupable des mêmes crimes était innocent, allant même jusqu'à absoudre le régime de Vichy".

LE CONGRES NATIONAL A BREST

Important événement pour l'A.N.A.C.R. régionale et toute la Résistance Bretonne, le Congrès aura lieu à BREST les 9 - 10 et 11 octobre.

"Il faut que la Résistance du Morbihan soit représenté aussi massivement qu'elle le fut dans les combats de la Libération"...

Pour que perdurent les idéaux de la Résistance nous vous appelons à renforcer les "Amis de la Résistance" (A.N.A.C.R.). En prenant contact avec les enseignants de votre commune, en offrant la carte à vos petits-enfants et aux jeunes de votre entourage.

Le Président des Amis de la Résistance Robert DAVID est à votre disposition. Contactez le, contactez le bureau de l'A.N.A.C.R.

La discussion qui suivit fut très riche.

Ensuite, rapport financier présenté par Jean BERTHO.

La lecture des motions par Jean MABIC, fut suivie de l'élection du Conseil Départemental, **comme pour les rapports et les motions, unanimité.**

M. Pierre VICTORIA, député, saluant le Congrès souligna le danger du révisionnisme.

"Il est nécessaire d'engager une action plus forte en direction des scolaires et de la jeunesse".

LES PERSONNALITES

MM. Jean MAURICE Maire, Conseiller Général de Lanester, Pierre VICTORIA Député, M. PROVOST représentant M. le Sous-Préfet, Le NORMAND Conseiller Général, RAVALLEC Maire de Caudan, l'Adjudant Chef CHAPEL de la gendarmerie, GOURLAY Président des médaillés de la Résistance, le Président du Comité d'entente des A.C., Jean-Claude QUEUDET de la F.N.D.I.R.P., Ferdinand THOMAS, Jean DINAHET, Roger LE HYARIC du Comité d'honneur de l'A.N.A.C.R., les représentants des Comités du Finistère et des Côtes d'Armor ; Louis LOZACH et André SION.



CONGRES DEPARTEMENTAL

Roger LESCURE :

"IL FAUT ALLER VERS LA JEUNESSE"

Roger LESCURE, membre du bureau national, Colonel MURAT dans la Résistance, devait tirer les conclusions de ce congrès dynamique suivi avec un intérêt constant.

"Notre grande association est bien vivante, active, unie dans la diversité"...

L'A.N.A.C.R. est l'association de tous les anciens Résistants sans distinction... Les anciens Résistants qui ont combattu ensemble ont besoin d'une grande association nationale, intervenant au nom de tous auprès des élus et des pouvoirs publics".

Roger LESCURE fait un long historique de la guerre 39/45, de la trahison de Vichy et de la grande épopée de la Résistance.

"Il faut exiger que l'Histoire en général et l'histoire de la Résistance en particulier soient enseignées et ceci dès les classes primaires, à la fois dans son aspect historique de lutte contre le fascisme, mais aussi dans une perspective de formation des citoyens, d'éducation civique. Il faut aller vers la jeunesse, lui faire comprendre les raisons pour lesquelles vous vous êtes révoltés contre l'esclavage physique et moral, pourquoi vous avez refusé de courber la tête".

Au sujet des droits, notre camarade s'éleva contre les conclusions.

"Nous sommes la seule catégorie de combattants qui ne possède pas son statut spécifique".

A propos du non-lieu dont a bénéficié TOUVIER, il rappelle que l'A.N.A.C.R. s'est pourvu en cassation.

"TOUVIER doit être jugé et condamné au cours d'un grand procès des assassins de la milice et des traîtres de Vichy"...

"Nous n'aurons cesse de dénoncer les révisionnistes de l'histoire, ceux qui tentent de banaliser collaboration et nazisme à travers le dénigrement de la Résistance".

— AGIR POUR LA PAIX

Le message de ROME, adopté en 1979, reste la charte des anciens Combattants et des Résistants.

"Nous sommes solidaires de ceux qui agissent pour le règlement pacifique des différends internationaux".

Ainsi que l'a proclamé la rencontre internationale de VIENNE, "en cette fin de 20^e siècle, nous voulons, ensemble, par des actions appropriées contre la violence, l'oppression et la guerre, et par des chemins nouveaux, contribuer au développement de l'humanité dans un monde plus libre, plus juste, plus solidaire et plus fraternel".

Cette conclusion de Roger LESCURE fut chaleureusement applaudie par les congressistes.

La cérémonie au monument aux morts fut suivie d'un apéritif offert par la municipalité dans les salons de l'hôtel de ville.

LE NOUVEAU BUREAU DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental élu lors du Congrès du Comité du Morbihan de l'A.N.A.C.R. le DIMANCHE 24 MAI, à LANESTER, s'est réuni le LUNDI 1^{er} JUIN et a procédé à l'élection du Bureau Départemental :

Comité d'honneur : Rober VOLET (Paris), Ferdinand THOMAS, Jean DINA-HET, Roger LE HYARIC.

Président : Claude HINTERBERGER, 35 av. des Naiades 56170 QUIBERON.

Vice-Présidents : Lucien CARO (Locminé), François ROUAUD (Hennebont)

Secrétaire Général : Charles CARNAC, 14 rue Claude Debussy 56100 LORIENT

Secrétaire Adjoint : Jean LE FOLL, Lorient

Trésorier : Jean BERTHO, 13 Résidence du Rocher, Lomener 56270 PLOEMEUR

Membres : Etienne CARDIET, Célestin CHALMÉ, Armand GUEGAN, Renée LE BOURVELLEC, Yves JEHANNO, Jean MABIC, Jean MINGAM, André TANGUY, Léon QUILLERE

Commission de Contrôle : Yves QUINIO, Roger PERESSE

Porte-drapeau départemental : Jean EVANNO



LES TROIS MOTIONS ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

TOUVIER - BOUSQUET - PAPON DOIVENT ÊTRE JUGÉS

Les anciens Résistants, les amis de la Résistance (A.N.A.C.R.), les familles, des camarades victimes du nazisme, sont profondément choqués par la décision de la chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Paris, accordant un non-lieu à Paul TOUVIER, le chef de la milice de Lyon.

L'épais dossier du juge d'instruction contenait pourtant les preuves évidentes des crimes contre l'humanité commis par TOUVIER.

Cette décision, prise par trois juges, est grave.

Non seulement elle laisse supposer l'innocence du chef milicien, mais tente dans ses attendus, de réhabiliter Pétain et Vichy.

Les adhérents de l'A.N.A.C.R. du Morbihan, réunis en congrès le 24 mai 1992, approuvent la décision de leur bureau national qui a fait appel.

Ils espèrent, de toutes leurs forces, que les autorités judiciaires françaises, annulent cette décision inique de non-lieu.

Issus de tous les mouvements de Résistance, les adhérents de l'A.N.A.C.R. veulent que Touvier, Bousquet et Papon soient jugés. Non par esprit de vengeance, mais afin que soient mis en lumière pour les nouvelles générations, les horreurs du régime nazi qui a perpétré ses crimes avec la complicité du gouvernement de Vichy.

Pour la vérité historique et par respect pour la mémoire de nos camarades ; **morts pour la France des Droits de l'Homme et des Libertés.**

NON A L'OUBLI NON AU REVISIONNISME

Les adhérents du Morbihan de l'A.N.A.C.R. réunis en Congrès départemental à LANESTER le 24 Mai 1992...

- condamnent les dangereuses thèses du Front National qui a usurpé le glorieux nom d'un mouvement de la Résistance.
- s'élèvent avec fermeté contre la banalisation par les médias des actions néfastes des révisionnistes.

Les propos racistes, anti-républicains et nazis, diffusés sur une chaîne publique ont profondément blessé les anciens Résistants, tous les démocrates.

Les résurgences du nazisme, de la xénophobie, de l'anti-sémitisme inquiètent profondément les anciens Résistants qui appellent à la vigilance.

- ils demandent aux pouvoirs publics de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre un terme à ces actes qui tombent sous le coup de la loi.

- considérant que les médias devraient être des instruments de culture et contribuer à la connaissance de l'histoire, les congressistes souhaitent que nos chaînes de télévision et tous les médias diffusent le plus largement possible ces pages glorieuses et douloureuses de l'histoire de notre pays : la Résistance - la Déportation.

Le congrès invite tous les adhérents et amis de l'A.N.A.C.R. à se mobiliser pour la défense du souvenir, des buts et de l'Esprit de la Résistance et ce, dans l'union qui a fait la force et l'efficacité de notre association.

Faisant sienne la déclaration de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.) : contre la violence, l'oppression et la guerre, le Congrès affirme sa volonté de contribuer par des actions appropriées au développement de l'Humanité dans un monde plus juste, plus libre, plus solidaire et plus fraternel.

...

Les délégués de l'A.N.A.C.R. du MORBIHAN affirment solennellement que LE PEN n'a jamais appartenu à leur Résistance.

APPEL AUX RESISTANTS ET A LA JEUNESSE

Le Congrès départemental de l'A.N.A.C.R. du Morbihan, réuni à LANESTER le 24 mai 1992, appelle au rassemblement de tous les Résistants au sein de l'A.N.A.C.R., association pluraliste et dynamique représentée à l'échelon national.

Hommes et femmes de toutes conditions, d'opinions différentes, vous avez contribué, sous les formes les plus diverses, à libérer notre pays, à restaurer la République et la démocratie, et, contre le gouvernement de Vichy et la collaboration, à restituer à la France son rang aux côtés des alliés britanniques, soviétiques et américains, à rétablir la Paix.

Alors que la Paix mondiale semblait sur le point de s'imposer, de graves événements la mettent de nouveau en péril. Les conflits incessants dus à des luttes d'intérêt, mais aussi à des divergences alimentées par le fanatisme et l'esprit d'intolérance, nous préoccupent. Nous en avons encore la preuve aujourd'hui.

Notre spécificité comme la vôtre c'est : la Résistance. Comme nous, vous pensez que doit s'affirmer une totale reconnaissance de la Résistance, de son rôle et donc des services rendus par chacun des siens. Comme nous, vous tenez à ce que les idéaux communs à tous les Résistants doivent être transmis aux générations futures par une image honnête, non falsifiée, de la lutte qui sauva la France et ses grandes valeurs traditionnelles.

...

Nous invitons tous les Résistants, membres ou non d'une amicale, à prendre place dans nos comités locaux.

Nous appelons les jeunes à rejoindre les comités des **AMIS DE LA RESISTANCE** (A.N.A.C.R.) qui continueront notre action.

Ainsi, grâce à notre union renforcée, grâce à la Jeunesse...

"LA FLAMME DE LA RESISTANCE NE S'ETEINDRA PAS".



Au Monument aux Morts.

COTES D'ARMOR

Permanence le jeudi de 9 h à 11 h - Centre Charner 22000 St-Brieuc - Tél. 96.94.03.30

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE PENVENAN

Le Congrès Départemental de l'A.N.A.C.R. s'est tenu à PENVENAN le 14 juin dernier. Les délégués ont été reçus à la "salle de Loguélou" par le comité local animé par Thomas HILLION, Pierre LE BERRE et Denise LE RHUN. Accueil, déroulement des travaux, cérémonies au monument aux morts et à l'angle de la rue des Patriotes, vin d'honneur à la Mairie offert par la municipalité, et repas à la salle des Fêtes de PENVENAN, méritent les éloges des participants, aux camarades trégorrois, et remerciements particuliers au trio animateur.

À l'ouverture des travaux, Thomas HILLION et le Président Jean LE JEUNE ont accueilli les personnalités, M. le Député de la circonscription de LANNION, le Capitaine de gendarmerie, M. le Maire de PENVENAN, les représentants des associations.

Le rapport d'activité, présenté par André SION, secrétaire départemental embrassa, de manière détaillée, les actions menées à bien "du Congrès de Rostrenen au Congrès de Penvenan".

Les points les plus marquants ont été : la mise en place du journal "Ami Entends-tu", les grandes journées patriotiques de "La Pie" en Paule, la commémoration de l'anniversaire de l'exécution de Roger BARBE à Lannion, la série d'expositions présentées dans le même secteur et les interventions des délégués de l'A.N.A.C.R. dans les établissements scolaires.

La discussion du rapport d'activité a permis les interventions de bon nombre de délégués, Corentin ANDRÉ est intervenu à propos de la nécessité de transmettre, le patrimoine de la Résistance, en publiant un livre, en collaboration avec des historiens. Il souligne que des documents, maintenant en notre possession, permettent d'éclairer la période noire de l'occupation (il s'agit des rapports d'officiers de la division allemande qui occupait Guingamp et Belle-Isle-en-Terre, et du journal de marche du 8^e corps d'armée américain)...

Le Général HUDO a souligné l'esprit convivial qui règne au comité de liaison des Côtes d'Armor et attiré l'attention des congressistes sur le concours national de la Résistance. Il a souhaité que les comités locaux interviennent auprès des édiles municipaux afin d'obtenir des subventions qui permettraient de mieux doter le concours et de mieux récompenser les lauréats.

Il a de plus, préconisé une action en direction des chefs d'établissements et des professeurs de l'enseignement public pour sensibiliser les collégiens et les lycéens à l'importance de la Résistance française.

Robert CADEC a précisé que le journal "Ami Entends-Tu" était servi à 552 abonnés et que l'objectif de 1000 pouvait être atteint rapidement

si chacun se donnait la peine de prospecter autour de lui.

Le cas des "insoumis" d'Alsace-Lorraine a été exposé à l'assemblée par un camarade du comité de Tréguier. Ces "insoumis", ignorés actuellement, alors qu'ils ont refusé de rejoindre les rangs de l'armée allemande, sont plus "maltraités" que ceux de leurs compatriotes qui ont servi dans les rangs de la Wehrmacht.

Enfin, Adolphe LE TROGUER s'est élevé contre la future commémoration du débarquement à la pointe de Bilot, en Plouézec (en 1942) d'un commando britannique. Lui qui vivait dans cette région et qui avait commencé depuis le début de l'occupation d'organiser des groupes de Résistants du secteur affirme n'avoir jamais eu connaissance d'un tel débarquement. Il préférerait que soit commémorée l'exécution à la hache, le 20 octobre 1942 à Cologne, de Georges BOUNIEC garagiste, et de M. MARCHEAIS receveur des postes, à LANVOLLON... Il semblerait toutefois selon LE BARS, que Plouézec organisera le 16 novembre prochain la commémoration de l'action du commando anglais !...

Le rapport d'activités mis aux voix a été adopté à l'unanimité. En l'absence de François CORNIC, empêché pour raison de santé, le rapport financier a été présenté par Christian PINGON. Le congrès félicite le trésorier et lui souhaite un prompt rétablissement. Les congressistes procèdent alors à l'élection des délégués au comité directeur et arrêtent la liste des délégués au conseil national pour les deux années qui viennent.

La discussion étant close, Jean LE JEUNE prend la parole pour annoncer que lors de la cérémonie au monument aux morts, le Général HUDO remettra à Jean LE BRANCHU les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur. Très ému, il fait l'éloge, mérité de notre camarade... et passe le micro au délégué du bureau national : Le Colonel Albert ORIOL (ancien chef du 1^{er} maquis de l'armée secrète de la Loire).

Celui-ci au cours d'une très belle intervention a attiré l'attention sur la nécessité de défendre avec résolution les droits des Résistants et d'en finir avec toute discrimination entre combattants ; sur la nécessité d'imposer silence aux disciples et apologistes d'Hitler et de Pétain, de s'insurger contre la mansuétude particulière dont a bénéficié TOUVIER, et de tout faire pour mieux faire connaître la Résistance aux plus jeunes.

Il a rappelé, en outre, que les Résistants de toutes croyances religieuses et de toutes familles philosophiques ont contribué à faire la France d'aujourd'hui.

Il a évoqué avec émotion, le souvenir de 9 Résistants fusillés à Lyon un beau jour d'été, sous un ciel d'un bleu très pur. Il comptait parmi eux des amis très chers dont deux chrétiens et trois communistes qui sont tombés en héros. La patrie était là, présente, pour les recevoir en son sein, eux qui ce jour-là symbolisaient l'unité de la Nation, le drapeau national ne flottait pas au-dessus des poteaux d'exécution, mais chacun pouvait y reconnaître le Bleu, le Blanc et le Rouge chers au cœur des patriotes.

(suite page 14)



CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

(suite de la page 13).

Les travaux terminés, les participants allaient se rendre au monument aux morts où après un dépôt de gerbe, le Général HUDO remettait à Jean LE BRANCHU les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur. Une autre gerbe était déposée à l'angle de la rue des Patriotes, Thomas HILLION y rappelait le martyr des enfants de PENVENAN, tandis qu'une délégation conduite par Corentin ANDRÉ allait déposer sur la tombe de Marie PERROT à TREGUIER, une plaque-souvenir en témoignage de la bravoure et de l'abnégation de cette grande Résistante.

Un vin d'honneur à la Mairie fut offert aux "porte-drapeaux" et aux responsables des Comités avant que le repas fraternel ne commence à la salle des fêtes (rue de Tréguier).

Au cours de l'excellent déjeuner, Jean LE BRANCHU tint à remercier Jean LE JEUNE, le Général HUDO, et tous ceux qui ont contribué à faire de lui l'homme qu'il est devenu, pour l'honneur qui lui fut rendu au cours de cette journée.

Avant de céder le micro aux chanteurs, la motion ci-dessous fut votée à l'unanimité.

François PHILIPPE



MOTION

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

— CONSTATANT avec inquiétude une résurgence des idées néo-nazies qui se sont manifestées au cours des derniers mois par un scandaleux non-lieu accordé à TOUVIER chef de la Milice, non-lieu qui tend à innocenter le chef milicien et à réhabiliter PETAIN et son régime, les adhérents de l'A.N.A.C.R. approuvent les réactions spontanées de protestations qui se sont manifestées dans les trois départements bretons dès l'annonce du jugement et appellent à redoubler de vigilance et d'activité afin d'exiger et d'obtenir la condamnation des responsables vichysois.

— CONSTATANT que les Résistants voient leurs rangs s'éclaircir un peu plus chaque jour, les Congressistes pensent qu'il est urgent d'orienter l'activité de l'association en direction de la jeunesse.

- par des interventions dans les établissements scolaires notamment à l'occasion du concours national de la Résistance.
- Par la multiplication de nos expositions.
- Par des invitations aux élèves des écoles aux cérémonies commémoratives et anniversaires.
- Par le renforcement de l'organisation des Amis de la Résistance.

— CONSTATANT qu'il faut transmettre aux générations à venir l'important patrimoine que fut la Résistance dans notre région et constatant que le projet d'écrire l'histoire de la Résistance dans les trois départements n'a guère progressé, le congrès réaffirme son désir de mener à bien son projet initial, à savoir :

- Ecrire l'histoire de la Résistance dans notre département ; dans ce but, il demande aux prochains comités directeurs de s'attacher à cette tâche en mettant sur pied des commissions qui travailleront en collaboration avec des historiens. Il souhaite que pour le 50^e anniversaire de la Libération, le livre puisse être mis en vente.

Le congrès se félicite du bon accueil fait au journal "Ami Entends-Tu", et se réjouit de la constante progression du nombre de ses abonnés (actuellement de 552, l'objectif des 1000 pourrait être rapidement atteint).

JEAN LE BRANCHU

Chevalier de la Légion d'Honneur



Notre camarade Jean LE BRANCHU, l'un des rares rescapés du massacre de la Forêt de Lorge vient, lors de notre Congrès de Penvenan, de recevoir des mains du Général Résistant Jean HUDO, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur pour son comportement héroïque durant la Résistance au nazisme et nous publions pour l'honorer, le récit par Corentin ANDRÉ de ce massacre auquel il réussit à échapper en s'évadant.

LA VÉRITÉ SUR LES MASSACRES DE L'HERMITAGE-LORGE

Partant des abîmes de juin 1940, confirmant les analyses de l'appel du Général de Gaulle, par une lente et profonde maturation, la Résistance des pionniers avait progressé au prix de lourds sacrifices. Ce qu'avait rêvé ceux-là qui ne verraient pas la Libération : les d'Estienne d'Orves, les Halna du Fretay, les Gabriel Péri, les Jean Moulin, les Roger Barbe et tous ceux-ci et tous les nôtres morts au cours des années et des mois de cauchemar, allait se réaliser, par le déferlement d'une insurrection généralisée de la Résistance appuyée par l'immense masse de la population ouvrant la voie aux colonnes alliées, submergeant l'occupant et le contraignant à la fuite ou à la reddition en deux semaines.

L'immense enthousiasme populaire de la Libération ne masqua pas pour la Résistance l'angoisse des familles de nos camarades disparus, d'autant plus que près de 150 des nôtres étaient encore tombés, au cours des ultimes combats.

A peine achevée l'envolée des cloches de la délivrance et les derniers échos des "Marseillaises" retrouvées et chantées à pleins poumons, il fallut plonger dans l'horreur et la douleur... L'indicible... Ce fut l'ouverture des fosses communes : PLEUBIAN, SERVEL, MALAUNAY, PLESTAN et combien d'autres, moins importantes en nombre de martyrs, mais aussi atroces.

Dès le 22 août, les 19 premiers corps de la Forêt de Lorge étaient exhumés, en bordure de la route menant de PLOEUC à UZEL.

Ce ne fut que fin octobre que furent trouvées, les 11 autres fosses qui recélaient 34 corps ; ces découvertes reculaient à nouveau les limites de l'horreur et portaient à 170 le nombre des

(suite page 15)

MASSACRES DE L'HERMITAGE-LORGE

(Suite de la page 14)

dépouilles des nôtres, contenues dans les 5 principaux lieux de massacres du département. Trois mois s'étaient écoulés depuis la Libération, ce fut une population bouleversée qui participa aux obsèques à travers le département... L'angoisse s'installa dans les familles des déportés et des disparus... De quoi étaient capables ces bêtes sauvages, à figure humaine, qui se cachaient au plus profond des forêts pour égorger leurs victimes et les enfouir dans le sol... Six mois plus tard, on allait le savoir par la découverte de l'enfer concentrationnaire...

Les anciens déportés ont défini par quatre mots leur état d'esprit actuel : "Ni haine... Ni oubli". Nous avons conscience, après tout ce recul d'avoir combattu contre la "haine" et le crime pour sauver les valeurs humaines. Nous n'oublions rien de la peste brune dont nous savons que les germes demeurent suivant la formule de Berthold Brecht.

Il n'en est pas moins vrai que, pour que l'oubli ne s'installe pas, il ne faut pas masquer la plaie, ni dissimuler les chancres renaissants et insidieux.

Ainsi nous devons la vérité sur les massacres de l'Hermitage-Lorge aussi pénible qu'elle soit à assumer.

Les 19 corps exhumés le 22 août en bordure de la route de Plœuc étaient ceux de 19 Francs-Tireurs de l'ouest du département fusillés à PLOUFRAGAN le 6 mai 1944, après un simulacre de jugement par un tribunal de l'armée allemande siégeant au Palais de Justice de Saint-Brieuc, le 5 mai 1944.

Pour situer l'origine, il faut remonter au début avril 1944, où au cours d'une conférence d'Etat-Major, tenue par le Maréchal ROMMEL au P.C. du Général MENDEL commandant le 2^e corps d'armée de parachutistes de la Wehrmacht, à quelques kilomètres d'ici au château de QUINTIN, l'amiral RUGE, adjoint de ROMMEL pour la sécurité rapporte : "Le Général FARHMBACHER commandant le 25^e corps d'armée signale que les actes de sabotage et les agressions contre les soldats, prennent, en Bretagne, une forme pouvant se comparer avec la situation régnant en Russie ; aucun train de marchandises n'est arrivé à Brest depuis plusieurs jours ; la gendarmerie de campagne et le S.D. ne sont pas à la hauteur de leur tâche..."(1)

Moins d'un mois après cette conférence avait lieu la première exécution massive sur place, dictée par les tribunaux de l'armée allemande, le 6 mai à PLOUFRAGAN ; les corps inhumés dans un premier temps au champ de tir de PLOUFRAGAN, seront transférés à LORGE le 27 juillet 1944.

Dans ce groupe de 19 F.T.P. figurent 7 maquisards émérites saboteurs de voies ferrées du groupe "La Marseillaise", arrêtés au cours des rafles d'avril dans le secteur du Plouaret ; figure également un groupe de responsables F.T.P. de la région de Callac arrêtés au cours de la rafle du dimanche de Pâques, ainsi que des responsables F.T.P. de Lannion, Guingamp, Ploumilliau, Maël-Carhaix.

Les 34 corps découverts en forêt fin octobre, sont les victimes d'une autre phase de la répression contre la Résistance, exercée par le commandement allemand, après le débarquement de Normandie pour tenter de s'opposer à une généralisation de la guérilla dans la péninsule bretonne.

C'est au début de juillet, que le S.D. service de sécurité, équivalent de la Gestapo en fait, dont le siège est à Rennes, sous les ordres du Colonel PULMER, va implanter dans diverses bases des "kommandos" dont les plus sinistrement célèbres seront ceux de Landerneau, de Pontivy, de Locminé, de

Plouaret, de Trébeurden, de Bourbriac, et celui qui s'installe à UZEL dans les premiers jours de juillet.

Dès le 5 juillet, c'est le massacre en forêt de Loudéac, de l'état-major du bataillon "Libération" et du bureau d'opération aérienne, puis une succession quasi-quotidienne d'expéditions meurtrières. On tue, on tue... on ramène des prisonniers, on torture... on fusille... on massacre... : HENON.. ST NICOLAS.. PLOUGUENAST... ST GILLES DU MENE, etc... Les raids se succèdent, tous sur renseignements, car le S.D. a été ou est toujours précédé par l'envoi d'agents en civil, miliciens de Darnand, francistes de Bucard, milice autonomiste bretonne du P.N.B. A leur actif, certainement plus de cent morts, du début juillet à leur fuite précipitée du 2 août vers Pontivy, puis l'Allemagne.

Vers le 25 juillet à CANIHUEL, le chef des tueurs autonomistes un Rennais, Léon Jasson, est grièvement blessé au cours d'un engagement avec le maquis ; il sera fusillé à Rennes le 17 juillet 1946.

C'est lui qui avait obtenu de ses chefs allemands de la Gestapo de marquer la fête nationale du 14 juillet par une exécution en masse. Gardons-nous de dissocier nos 55 martyrs, mais quelle leçon. Ce jour-là, marchaient ensemble, dans une douloureuse montée au Golgotha, la fermière et ses deux filles qui hébergeaient des maquisards... l'agente de liaison de 20 ans... le sergent parachutiste de la France Libre, venu de la lointaine Corse libérée, au secours de ses compatriotes de Bretagne... le citoyen roumain... le combattant russe... les 2 jeunes instituteurs du Trégor... les 2 frères jumeaux... le maquisard du F.N., de l'A.S., le membre des réseaux... les patriotes comme les avait nommés globalement le bon sens populaire...

Ensemble ils avaient réinventé la tolérance et le respect de l'autre, ils avaient réinventé la fraternité et la solidarité, on tendait la main à l'inconnu, on le recevait à sa table, on le logeait sans rien lui demander, chacun aurait donné sa vie pour son camarade.

Ceux qui ont partagé cette existence... qui ont vu brûler la ferme amie et entendu hurler sous la torture... qui n'ont jamais vu revenir le camarade envoyé en mission... le porte en eux pour le reste de leur vie... Ils n'oublieront jamais. Il leur reste comme devoir de faire respecter la Résistance et ses morts, de faire respecter les survivants aussi, de ne pas laisser écrire l'Histoire par les traîtres et les chercheurs d'alibis. Cain n'est pas qualifié pour raconter la mort d'Abel, ni Judas pour dire les 30 deniers.

Des nostalgiques de l'ordre sanglant, ont pris pour héros le chef des tueurs de l'Hermitage et l'ont cité en exergue de leur journal un 10 avril 1969.

A ceux qui cultivent la haine, à ceux qui exaltent la trahison à ceux pour qui l'arbre sert à cacher la forêt et qui cultivent à dessein des clichés de Résistants maladroits, rappelons qu'en 1944 leur moyenne d'âge avoisinait les 20 ans ; qu'en 1940 ils étaient des adolescents et qu'encadrés de quelques aînés, répondant aux appels du Conseil National de la Résistance et du Général De Gaulle, ils ont remplacé la France dans les premiers rangs des nations, lui ont rendu la République, la dignité, les libertés fondamentales, lui ont rendu sa Fête Nationale du 14 juillet, lui ont gagné la Fête de la Victoire du 8 mai 1945.

Ceux-là que nous vénérions, qui sont morts dans la douleur sur ce chemin de gloire "ont droit qu'à leur tombeau la foule vienne... et prie".

Corentin ANDRÉ

(Membre de la commission d'information historique pour la Paix des C.D.N.)

• AVEC LE BATAILLON GUY MOQUET •

(suite du n° 81)

Arrestation puis Libération d'un Chef Départemental F.T.P.F. Jean LE JEUNE, le 20 Février 1944.

Transportant sur son vélo, cachés dans une serviette, deux mitraillettes "STEN", des pistolets, des grenades, le chef départemental F.T.P. se trouve nez à nez avec quatre gendarmes à Lanvellec. Contrôle des papiers bien entendu, Jean LE JEUNE leur dit la vérité, les gendarmes n'acceptent pas ses explications. Il est maîtrisé, on lui passe les menottes. Il se force un passage et tente de s'échapper. Les gendarmes le tirent, il est grièvement blessé à la poitrine. Les allemands alertés le transportent après interrogatoire à l'hôpital de Lannion. Notre camarade saigne, abondamment, son état nécessite des soins urgents.

Suivent, d'autres visites allemandes, des interrogatoires de la Gestapo, des feldgendarmes, du lieutenant Flambart de Guingamp

(Suite page 16)

AVEC LE BATAILLON GUY MOQUET

(suite de la page 15)



PIERRE SIBIRIL
Lieutenant F.T.P.
au Bataillon
"Guy Moquet"

*Photo prise
en Octobre 1944.*

acharné à sa perte et menaçant d'arrêter les sœurs de notre ami. Son sort paraît irrémédiablement fixé, et il le sait... C'est la prison, la torture. Ses camarades de la Résistance de notre secteur décident d'un coup de main pour l'enlever des griffes allemandes, avant qu'il ne soit trop tard. Le coup est minutieusement préparé.

Les maquisards passent à l'action le 9 mars 1944. Le lendemain, le blessé doit être transféré dans les geôles de la Gestapo à Rennes. Il sont arrivés à six, bien armés, en "traction" devant l'hôpital à Lannion. Téléphone coupé, trois gendarmes de garde devant la chambre sont chloroformés et désarmés. Fuite très mouvementée en direction de St Nicolas du Pélem, avec les feldgendarmes à leurs trousses, accompagnés du lieutenant de gendarmerie Flambart ; mais Noël, virtuose du volant les sème à Plounevez Quintin. Mission accomplie. Notre camarade est sauvé. Le docteur BONNIEC l'héberge et le soigne. C'était bon de retrouver la liberté. Quelques semaines plus tard, il reprendra ses activités résistantes. Priront part à ce commando : "Fiston" le chef, N. COZIC le pilote de la traction, Job LOUET, P. LE GUEN, M. PAVEN, LE MOAL.

AVRIL - MAI - JUIN 1944.

Quelque temps avant le débarquement, qui est le signal de l'insurrection le bataillon Guy MOQUET se forme. Les hommes sont en place à Paule, Plévin, Tréogan, Callac ; quatre compagnies le constituent. Elles portent le nom de camarades du secteur, morts glorieusement au combat : P.L. MENGUY, J. SCOTTET, A. DUGUET, E. LE BORGNE. Dans la nuit du 5 au 6 Juin 1944, les premiers paras S.A.S. tombent en forêt de Duault. "Emile" prend contact avec le lieutenant BOTTELA. Les parachutages d'armes commencent enfin. Elles sont les bienvenues. Le 11 juin les paras et les Résistants soutiennent un combat meurtrier et les paras se replient sur ST MARCEL (56), mais des armes sont récupérées et les unités du secteur et du département en sont pourvues. Des arrestations suivent à Duault en particulier, des fermes brûlent (Kerhamon).

5 JUIN 1944, ATTAQUE D'UNE VOITURE D'ETAT MAJOR ALLEMAND - DIVISION DU GENERAL "RAMKE".

Une information de premier ordre obtenue par notre service "Renseignements" (P. Gousse) parvient au maquis "Bara" commandé par "Mickey" M. MADEC route Carhaix-Rostrenen.

Les passagers, des officiers de haut rang se rendent à Rennes où doit se tenir une réunion exceptionnelle d'officiers supérieurs. Pour les maquisards, c'est une occasion à ne pas manquer. C'est à la Pie que l'attaque éclair a lieu, Mickey et José organisent l'embuscade avec trois autres camarades, dont E. LE LOUARN dit "Jules". Les armes : un fusil Mauser et des mitraillettes STEN ; Bilan de l'opération : trois officiers dont un colonel sont tués.

Les maquisards manquant de munitions, se replient n'ayant subi la moindre perte.

JUIN - JUILLET 1944.

Devant la recrudescence des sabotages et des coups de main, les allemands réagissent très durement ; prises d'otages (Duault, Trébrivan, Locarn, Callac, Plévin, Paule, St Nicolas) incendies, rafles

se succèdent, aidés en cela par la Milice française dont certains éléments parlent le breton.

Suivent les arrestations, les déportations, les exécutions, les pendaisons. A la Libération, des fosses contenant des corps affreusement mutilés sont découverts.

Les allemands sont furieux, cette région du Sud Ouest du département "infestée de terroristes" est pour eux une zone d'insécurité permanente.

LA BATAILLE DU 29 JUILLET 1944.

Il faut anéantir la Résistance, les allemands n'ignorent pas que le Bataillon Guy MOQUET a reçu un important parachutage d'armes et de munitions (23 juillet). Un important dispositif en même temps qu'une tactique défensive est mise au point en cas d'attaque, par le Commandant "Denis" (J. LE VERGE) son adjoint "Simon" (R. LAVEUVE) et les officiers du bataillon renforcé par "Pierrot" Capitaine parachutiste. La bataille est déclenchée le 29 juillet 1944. Une nouvelle forme de combat qui surprendra les allemands. Les allemands, 2000 hommes environ, puissamment armés prennent position dans la nuit, ils circulent en camion, prudemment, tous feux éteints. La bataille fait rage à Plévin, Tréogan, La Pie Paule durant 16 heures.

A la Pie, les allemands venus en renfort sont attaqués par les maquisards de deux sections de la compagnie Charles, du Bataillon KOENIG du Morbihan, par la Compagnie E. LE BORGNE de Callac et par des éléments des maquis de Locarn et Kergrist.

Partout les allemands sont arrêtés, harcelés, les camions mis hors d'usage. Leur tentative d'encercllement et d'anéantissement du bataillon Guy MOQUET a échoué. Le soir tombé, ils battent en retraite, leur objectif non atteint.

Les américains sont signalés avant Rostrenen, vers les 5/6 août. Ils ont traversé les Côtes d'Armor en 48 heures, sans perte pratiquement. Carhaix est libérée par les bataillons F.T.P. des Côtes d'Armor et du Finistère du secteur. "Fiston" Capitaine F.T.P. trouve une mort glorieuse, au cours des combats, près du canal de Nantes à Brest.

Cependant, il subsiste deux "poches" à Brest et Lorient. Vers le 15 août dans la région de Daoulas, les allemands contre attaquent. Le bataillon Guy MOQUET est appelé en renfort. Il libère la ville de Daoulas et en assure la défense, puis il est envoyé en un premier temps sur le front de St Malo/St Servan où le Commandant Simon trouve la mort avec le Capitaine HELLIER ; et ensuite sur le front de Lorient à Ste Hélène où la Compagnie A. DUGUAY (Capitaines R. OLLIVIER et M. CADERON) occupe les lignes (tranchées) en octobre 1944. André MARIE "Savora" est tué à son poste de combat à Ste Hélène.

Le bataillon Guy MOQUET fusionne alors avec le Bataillon Valmy (A. CONAN Commandant "Richard") pour former un Bataillon de sécurité affecté à Rennes à la garde des prisonniers allemands.

Le Bataillon Guy MOQUET a pleinement rempli sa mission dans les combats pour la Libération de notre pays, ainsi qu'en témoigne la citation du Général américain MARSHALL dans sa conférence de presse à Paris, le 13 mars 1949. "La Résistance Bretonne a dépassé toutes nos prévisions. C'est elle, qui, en retardant l'arrivée des renforts allemands et en empêchant le regroupement des divisions ennemies à l'intérieur, a assuré le succès de nos débarquements. Sans vos troupes du maquis tout était compromis".

*Pierre SIBIRIL
Lieutenant F.T.P. "Pierrot".*

N.B. L'histoire du Bataillon Guy MOQUET est relatée plus en détail dans la brochure éditée en 1984 lors de l'inauguration du Mémorial de la Pie. S'adresser aux responsables A.N.A.C.R. Maël-Carhaix pour se la procurer : Prix 20 F.

Une erreur s'est glissée dans le titre du N° 81. Il faut lire : Avec le Bataillon Guy MOQUET les Carriers de PLEVIN Maël-Carhaix et non de PLERIN.

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Le concours national de la Résistance et de la Déportation, pour l'année scolaire 1991/92 qui est organisé par le Comité de liaison de la Résistance et de la Déportation, sous la présidence du Général Jean HUDO et en collaboration très étroite avec l'inspection d'académie a proposé cette année deux thèmes :

1 — Pour les classes de Premières et Terminales : Le conseil national de la Résistance - Sa création - Son rôle - Son programme pour la France Libérée.

2 — Pour les classes de Troisième de Collèges et de Lycées Professionnels : Les diverses formes de la Résistance dans votre ville, dans votre région.

Plusieurs adhérents de l'A.N.A.C.R. ont participé à des exposés dans différents établissements pour apporter leur témoignage de ce qu'ils ont vécu. Ces mêmes adhérents participent à la correction des devoirs.

Les lauréats ont été récompensés à la préfecture des Côtes d'Armor en présence de très hautes personnalités du département le 8 mai après la commémoration de ce jour anniversaire.

— Christine LEFRESNE de Loudéac remporte le 1^{er} Prix individuel des terminales.

— Vincent LE LAY de Lanvollon celui des classes de 3^e.

— Le Collège Edouard HERRIOT de Rostrenen se classe 1^{er} pour les travaux collectifs.

— Un prix spécial du jury est accordé à un jeune quintiniais David POULLOIN.

A noter : Les lauréats reçoivent des prix qui sont composés de livres sur la Résistance et la Déportation financés par les différentes associations qui composent le comité de liaison de la Résistance et de la Déportation : l'A.N.A.C.R. - la F.N.D.I.R.P. - l'U.N.A.D.I.F. - les F.F.L. - Les Réseaux - Les Médailleurs de la Résistance.

Robert CADEC

**Allocution prononcée par le Général (CR) Jean HUDO
Président du Comité de Liaison de la Résistance
et de la Déportation des Côtes d'Armor
le 8 mai 1992, lors de la remise des Prix.**

Je remercie le Conseil Général et les municipalités qui répondent favorablement à nos demandes de subventions, qui nous permettent de remettre des prix intéressants aux lauréats, encore que nous aimerions que ces subventions soient plus nombreuses et voire plus importantes pour certaines municipalités.

Ainsi, à une époque, où 47 ans après la fin de la guerre, d'aucuns s'érigent en révisionnistes, allant jusqu'à nier l'existence des chambres à gaz et les fours crématoires dans les camps de concentration.

— Où un verdict de non-lieu est pris en faveur d'un ancien milicien, convaincu de crimes contre l'humanité tels qu'ils ont été définis par le procès de Nuremberg en 1946 et par la loi française du 26 décembre 1964.

— Il est réconfortant de constater que les jeunes, non pas nos fils, mais nos petits-fils sont avides de savoir ce qui s'est passé. Il n'est que d'observer leur regard lors des causeries qu'ils demandent, dans leurs établissements, aux témoins mais aussi aux acteurs de l'histoire que nous fûmes.

Il est malheureusement navrant de constater que la participation au concours dans les Côtes d'Armor est insuffisante. Dans ce département qui fut à la pointe de la Résistance, grâce à ses 16 000 combattants F.F.I. bien armés, qui permit aux forces américaines de le traverser en deux jours, sans pertes, ce département où 750 personnes ont été tuées, fusillées, pendues, suppliciées par les nazis, où 580 personnes ont été déportées dans les camps de concentration et dont plus de la moitié ne sont pas revenues, dans ce département où il ne reste plus que quelques dizaines de survivants qui, eux ont chargé les cadavres de leurs camarades dans les fours crématoires après leur passage en chambre à gaz, qui ont respiré l'odeur épouvantable qui se répandait dans le camp, témoins irremplaçables de l'histoire qui ne demandent qu'à dire la vérité, dans ce département il n'y a comme chaque année que 200 participants au concours. En 1990 ils étaient seulement 103, l'an dernier 169, donc nous notons une légère progression, mais elle est encore insuffisante.

A plusieurs élèves à qui j'ai personnellement posé la question de savoir s'ils avaient participé au concours, ils m'ont répondu qu'ils en ignoraient l'existence - Alors ! il existe deux maillons dont dépend la réussite ou non de ce concours : les chefs d'établissement et les professeurs d'histoire. Les premiers doivent donner l'impulsion les seconds doivent en être la cheville ouvrière - si l'un des maillons craque, c'en est fini.

Nous estimons qu'outre la formation scolaire, la participation au concours est un devoir de mémoire, il entre dans le cadre de la formation civique, car "un pays sans mémoire, est un pays sans avenir". Nous voulons croire que la France a encore un grand avenir devant elle, y compris dans le cadre de l'Europe, c'est pourquoi nous demandons au corps enseignant de nous aider afin que cet avenir soit le plus radieux possible pour nos descendants.



NOS CLICHÉS :

Les Lauréats
au Monuments
aux Morts

Jean HUDO
remettant un prix



Armor Réseaux Canalisation

Entreprise Travaux Publics

Canalisations : Adduction d'eau - Assainissement
Génie Civil - G.D.F. - Fonçages horizontaux - Transports

62, rue de Jersey - SAINT-BRIEUC
Tél. 96.78.10.49

LA PAIX

Hôtel - Restaurant - Bar

30, bd Charner - ST-BRIEUC

Tél.: 96 94 04 80

(Face à la gare S.N.C.F.)

S.A.R.L.
P. LE HESRAN
CARLETTI

RESTAURANT
3 menus et une carte
Ouvert tous les jours
Cuisine traditionnelle
Fruits de mer, Poissons

TOPNET

Nettoyage de vos Moquettes

Fauteuils

Canapés

Tapis

PROTECTION ANTI-TACHES

43, rue de la VILLE AUDRY - 22000 St-BRIEUC

Tél.: 96 94 74 12

Sautez sur l'occasion chez CITROËN



BX Selection



Eurocasion

SAVRA

101, rue de Gouedic St-Brieuc

Tél.: 96 33 24 05

— DONS A "AMI ENTENDS-TU" —

Mme MAUGER Yvonne de Verneuil-sur-Seine 300 Frs
Comité de Rostrenen 20 Frs
M. DANIEL Jean-Paul de St-Brieuc 10 Frs



**Christian
Margely**

La Ventouzerie
Plumaudan

Tél. 96.86.00.65

22350 Caulnes

SPORLUX

HABILLE MIEUX
A ST-BRIEUC

4, rue St-Guillaume

JO OPTIQUE
Jean Pincemin

Centre Commercial PIERIN Tél.: 96 74 45 76

Cartonnages



GOURIO

Z.A. POMMERET

22120 YFFINIAC

Tél.: 96 34 32 96 - Télex : 740 939 - Télécopie : 96 34 21 80

FABRICANT DE CAISSES ET ÉTUIS CARTON
ET DE PRODUITS THERMOFORMES



Entreprise de bâtiment
morin s.a.

8, rue du Docteur Amaze - 22000 St-Brieuc

Tél. : 96 33 20 88

DOLMEN
FABRIQUE DE TOUTE MENUISERIE P.V.C.



Z.I. du Guinefort - Saint-Carné
22100 DINAN

Tél. 96.83.62.96

Fax. 96.83.62.65

FINISTERE

Nos Permanences Départementales : Le Mercredi de 10 h à 12 h - Rue Proudhon BREST

NOTRE CONGRÈS NATIONAL

Au moment même où paraîtront ces lignes, nous serons à quelques jours de l'ouverture de notre Congrès National au QUARTZ. Dans le "Journal de la Résistance" "France d'Abord" n° 1021 - 1022 notre Président Départemental Yves RIOU a rappelé combien était ardue notre tâche. Grâce aux efforts de tous ; à nos adhérents d'une part, puis à nos "Amis de la Résistance" A.N.A.C.R. d'autre part, nous allons accueillir avec chaleur les délégués venus de toute la France, ceci afin qu'ils emportent le meilleur souvenir de leur passage à BREST.

François TOURNEVACHE
Délégué Général

"L'AFFAIRE"...

Le 15 mai dernier la population de Chateaulin était le témoin d'une importante manifestation concernant l'affaire...TOUVIER.

Nous avons l'impression que l'on recherche à oublier et que parfois certains pensent que le temps efface les crimes.

Le silence ne correspond-t-il pas à l'oubli ?

La manifestation de Chateaulin montre au contraire que les Résistants, les Déportés et Internés n'ont pas oublié et que leur pression continuera jusqu'à ce que justice soit faite.

★ ★ ★

400 PERSONNES A LA MANIFESTATION DE PROTESTATION

Près de 400 personnes se sont rassemblées à Chateaulin pour manifester dans le calme leur désapprobation à l'arrêt rendu par les trois magistrats de la Chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris dans l'affaire de l'ancien milicien, Paul TOUVIER, poursuivi pour crimes contre l'humanité. De la région de Carhaix, de la bigoudénie et de tous les cantons du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor, les anciens Résistants, les anciens Combattants de tous les conflits, les anciens prisonniers de guerre et anciens déportés étaient venus en nombre ; 51 drapeaux d'associations patriotiques précédaient le cortège.

Formé place de la Résistance le cortège emprunta le quai Jean Moulin, se rendit au centre ville devant le monument aux morts et devant la plaque rappelant le souvenir de 63 partisans et F.F.I. tombés au combat dans le secteur en 1943 et 1944. Les drapeaux sinclinèrent un instant

avant de reprendre leur marche vers la stèle de Jean Moulin, ancien président du Comité national de la Résistance. Torturé et mort en déportation, Jean Moulin fut sous-préfet de Chateaulin de 1930 à 1933.

Dans le cortège, on notait la présence de M. Kofi Yamgnane, maire de Saint-Coulitz et secrétaire d'Etat à l'Intégration, M. Hervé Tinévez, maire de Chateaulin et conseiller général, ses adjoints, son conseil municipal ; M. Auguste Le Guillou, ancien commandant FTPF du bataillon Stalingrad qui libéra Chateaulin en 1944 ; ses lieutenants de l'époque, Jean Charlys, Albert Le Quéau, les frères René et Jean Pichon et Jean Crozon ; le président Riou et François Tournevache de l'A.N.A.C.R. ; Roger Petron et Yvonne Kervarec, présidents départementaux de la FNDIRP ; tous les responsables des associations d'anciens combattants, de la FNDIRP, de l'UNADIF ; Louis Camus, Jacquot Morvan, Louis Jolivet, anciens déportés chateaulinois. Jean Riou, Louis Camus et Yvonne Kervarec déposèrent une gerbe au pied de la stèle.

A l'issue de l'hymne national, le président Riou prononça une allocution au nom de toutes les associations patriotiques, exprimant la satisfaction des anciens Résistants et victimes de la guerre devant la décision du parquet de faire appel de l'arrêt rendu par la Chambre d'accusation de la cour d'appel à l'encontre de TOUVIER, bras droit de BARBIE à Lyon dans la déportation des Juifs et des patriotes. Il s'étonna que certains ne comprennent pas les poursuites engagées contre un vieillard de 77 ans qui n'avait pas hésité à livrer M. Bach, président de la Ligue des Droits de l'Homme, âgé de 80 ans lors des faits ; relata les actions de TOUVIER et proclama la volonté des anciens Résistants de voir aboutir les poursuites également engagées contre Papon et Bousquet ; s'indigna de la falsification de l'histoire pratiquée par certains.

"Le chant des Partisans" termina cette cérémonie.

Mentionnons la présence de plusieurs dizaines de jeunes collégiens et lycéens des établissements de Chateaulin et de sa région.

(suite page 21)

• HUELGOAT

CÉRÉMONIE A LA STÈLE DES FUSILLÉS



Pendant l'allocution du Maire, M. Robert Cleuziou, de gauche à droite : M. Jean Kerdoncuff, ancien chef du bataillon Bir-Hakeim ; M. François Tournevache, secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R. ; M. Daniel Créoff, conseiller général, le sous-préfet M. Lebras, et les trois décorés, Roger Péron, Suzanne Le Coze et André Derboule.

À la mémoire des trois Résistants huelgoatins tombés sous les balles durant l'occupation allemande, le 4 juillet 1944, ce même jour, comme chaque année, les anciens Combattants et Résistants, précédés de leurs drapeaux, suivis d'une centaine de personnes se sont rendus depuis le Pont-Rouge jusqu'à la stèle des fusillés en bordure de l'allée Violette. Là, devant l'assistance après le dépôt de gerbes par le Maire M. Robert Cleuziou et le Président des anciens Combattants, M. Marcel Clédic, commandant la compagnie du bataillon FTP Bir-Hakeim des Résistants d'Huelgoat, l'allocution fut prononcée en mémoire de Pierre Ruellen, Joseph Volant et Emile Berthou, jeunes Résistants abattus à cet endroit le 4 juillet 1944.

Ensuite, M. Jacques Lebrat, sous-préfet, ancien de Saint-Cyr, rendait un émouvant hommage aux Résistants tombés au combat, morts en déportation, fusillés ou disparus.

En fin de cérémonies avait lieu le vin d'honneur rassemblant une très nombreuse assistance au CAL, à Huelgoat. Six décorations ont été décernées : croix de guerre 1939-1945, croix des anciens combattants de la Résistance, à M. Roger Péron ; Mme Suzanne Le Coze et M. André Derboule.

• CROZON

JEAN NICOLAS NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'A.N.A.C.R.

En présence de tous les membres du comité directeur de l'ANACR de la presqu'île de Crozon, il a été procédé à l'élection du nouveau président et d'un nouveau secrétaire.

Le président François Bouguen, décédé au début du mois de mai, avait exercé ces fonctions pendant de longues années. À l'unanimité, le comité directeur a élu Jean Nicolas, de Lanvéoc, secrétaire depuis plus de vingt ans à la présidence et Roger Le Berre, de Camaret, nouveau secrétaire. Henri Hélias, de Trévoal au Fret, trésorier depuis une vingtaine d'années, a été reconduit dans ses fonctions, à l'unanimité.

DON D'UN DRAP TRICOLE - Georges Lecomte de Crozon, commissaire de police honoraire, membre, tout comme Roger Le Berre, des organisations de Résistance de la police parisienne à la Libération, a fait don au comité d'un drapeau tricolore, destiné à recouvrir les cercueils des anciens Combattants lors des obsèques.

Les trois élus ont un passé de Résistants pendant l'occupation :

— Jean Nicolas, originaire de Lanvéoc, a consacré beaucoup de son temps à l'administration de l'ANACR, dont il est membre du comité directeur départemental. Il est également vice-président national de l'amicale des anciens du 19^e Dragons 44-45.

— Roger Le Berre qui a été décoré récemment de la CVR.

— Henri Hélias, ancien cheminot, il a participé à la "Bataille du rail".

LE CONGRÈS NATIONAL DES ANCIENS DU 19^e DRAGONS

Le samedi 25 avril 1992, s'est tenu, dans le cadre de la prestigieuse école des officiers de Saint-Cyr Coëtquidan, le 5^e congrès national de l'amicale du 19^e Dragons 1944-45.

Partis très tôt le matin, sous la conduite de Jean NICOLAS, leur responsable de secteur et membre du comité directeur de l'ANACR, les presqu'iliens et leurs épouses furent accueillis avec ceux de Quimper à l'entrée de l'Axe Noble de l'école, avant d'assister à l'assemblée générale à l'amphithéâtre GUILBERT, s'intégrant aux 315 congressistes venus de tout l'hexagone.

Le 19^e régiment de Dragons avait été reconstitué en Bretagne en 1944 après les combats du maquis. Composé d'anciens maquisards, le régiment prit part, entre autres, à la dure campagne du Front de Lorient, ne quittant la ligne de feu que le 10 mai 1945 soit deux jours après la signature de l'armistice. Ses pertes furent nombreuses au cours du dur hiver 1944/45.

Aujourd'hui, régiment de réserve, commandé par le Colonel DE LA PERAUDIERE, il compte dans son amicale de nombreux Finistériens et particulièrement des anciens Combattants presqu'iliens et du Porzay.

Ils furent accueillis par le Lieutenant-Colonel DE VILLENEUVE, représentant le général RENARD, commandant l'Ecole Militaire spéciale inter-armes de Saint-Cyr Coëtquidan. À l'issue de l'assemblée générale et les exposés des présidents SEROT et LE TEUFF, de MM. LE RALLEC et KERHOUAN, ils assisteront à une prise d'armes avec la remise de décorations à 48 récipiendaires parmi lesquels :

— Fernand GALLI de Lanvéoc et Maurice PALUD de Crozon, croix du combattant volontaire agrafes engagé volontaire et Libération.

— François LE GAC de Telgruc/Mer, médaille commémorative 39/45 barrettes engagé volontaire et Libération.

— Jean GUICHOU de Plomodiern, croix du combattant engagé volontaire agrafe 39/45.

— Jean PELLIER de Plomodiern, médaille commémorative 39/45 agrafe Libération.

— Le Capitaine de réserve Jean FROY de Plomodiern, croix du combattant 39/45 agrafe engagé volontaire et croix du combattant volontaire agrafe Indochine.

— Guillaume HILLY de Saint-Nic, la médaille militaire.

Il faut noter que ces décorés sont tous des anciens maquisards ayant appartenu aux unités de la Presqu'île, du bataillon Normandie, du bataillon Stalingrad, ayant participé en août et septembre 1944 aux combats de la Presqu'île de Crozon, la prise du Menez Hom, ceux de Lanvéoc, du Fret, de Quélerne, de Crozon qui aboutirent le 19 septembre à la capture du général nazi RAMKE, le 19 septembre 1944, à Roscanvel.

Auparavant, ils avaient tous appartenu aux maquis engagés contre l'oppressur nazi, en Bretagne ou ailleurs.

Après un repas confraternel pris dans les mess de l'Ecole, les congressistes regagnèrent leur Finistère s'étant promis de reconduire leur réunion en 1993.



Les Crozonais participants au Congrès (cliché Mathilde NICOLAS).

PONT L'ABBÉ

DEUX CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

RUE DES DÉPORTÉS

A l'occasion de la journée nationale des déportés et de la libération des camps de concentration, l'Union Bretonne des Combattants, l'Amicale des Déportés, Résistants et leurs familles, et la municipalité, ont procédé, route de Plobannalec, à l'inauguration de la "Rue des Déportés", à la mémoire de tous ceux qui sont morts dans les camps de concentration ou qui y ont souffert.

Michel Guennec, interné Résistant, membre de la Fédération des Résistants, qu'entouraient M. Jolivet, maire, le conseil municipal, les familles, Pierre Pichavant (seul Pont-l'Abbiste actuellement en vie sur les 11 déportés de la capitale bigoudène), s'est d'abord adressé à l'assemblée pour remercier le conseil municipal de "cette excellente initiative qui répond à un vœu."

En effet, a-t-il dit, le nombre des déportés en vie diminue très rapidement. Sur les 32 anciens Déportés Résistants, au retour des camps dans le canton de Pont l'Abbé, à la fin de la guerre, sauf erreur, il en reste encore deux à ce jour.

Cette plaque et cette rue, a-t-il ajouté, sont un hommage aux disparus, à ceux qui sont restés là-bas et à ceux qui sont décédés depuis leur retour...

Sébastien Jolivet, maire, a ensuite rappelé que cette plaque restera la mémoire de ce qu'ont vécu tous ces Déportés... "Un devoir de mémoire indispensable à l'heure où des nostalgiques du Reich prennent de l'importance et où la vigilance doit être plus que jamais de mise".

Faisant référence à la visite qu'il a effectuée au camp de Mathausen, le maire a souligné l'horreur du régime concentrationnaire... "Si la paix, a-t-il dit, reste fragile, elle ne s'improvise pas, elle se mérite et se gagne".

A l'issue de ces discours, l'assistance, très recueillie, a écouté avec beaucoup d'attention la chanson de Jean Ferrat sur des paroles d'Aragon "Nuit et Brouillard".

A la fin de la cérémonie, Pierre Pichavant, la voix pleine d'émotion, a pris la parole pour remercier la municipalité.

CHATEAULIN

LA MOTION

Rassemblées devant la stèle de Jean MOULIN le 15 mai 1992, les associations de Déportés, Internés, Résistants et leurs familles, les associations issues de la Résistance intérieure et de la Résistance extérieure :

— Regrettent la décision de la Chambre d'accusation auprès de la Cour d'Appel de PARIS dans l'affaire TOUVIER.

— S'inclinent avec douleur devant la mémoire de toutes les victimes de la milice : Déportés, Tués au Combat, Torturés, Fusillés...

— Notent avec satisfaction la continuité de l'action du Parquet.

— Souhaitent que la décision de la Cour de Cassation permette de reprendre le procès de TOUVIER afin que soit sauvegardé l'honneur de la Résistance, respectée la vérité historique, condamné le régime de Vichy, collaborateur de l'occupant nazi.

LA RUE JEAN MOULIN

Inaugurée le 8 Mai

L'inauguration de la rue Jean MOULIN, ancienne rue de Saint Jean, partant de Kerentrée, a donné lieu à une cérémonie émouvante à la mémoire du héros de la Résistance, bien sûr, mais aussi à celle de tous les disparus et victimes du second conflit mondial.

Lutter contre l'oubli. A Pont-l'Abbé, du maire aux associations d'anciens combattants, chacun est d'accord pour perpétuer le souvenir afin, comme l'écrivait un scolaire en 1982, "de ne pas faire une croix sur la haute valeur morale des Résistants qui ont défendu la dignité de l'Homme". "48 ans après, il faut ne pas oublier l'horreur de ces années d'oppression et rappeler que la bête immonde n'est pas encore morte. Intolérance et totalitarisme forcent encore des milliers de gens dans le monde à vivre dans la clandestinité" commentait Sébastien Jolivet, conseiller général.

Le fédérateur — Mais bien sûr, hier matin, Jean MOULIN était au cœur du discours de M. Ollivier de l'ANACR : "la guerre éclate quand Jean MOULIN prend ses fonctions de préfet à Chartres. Nouant des contacts avec Londres et se mettant à la disposition du Général De Gaulle, Jean MOULIN, parachuté dans la nuit du 31 décembre 1941 dans la région de Salon de Provence a pour charge de coordonner les groupes de Résistance de la zone sud". Ce qui n'est pas une mince affaire.

"Jean MOULIN parvient à convaincre H. Frenay, E. D'Astier de la Vigerie et J.P. Levy de fusionner leurs éléments paramilitaires pour donner naissance à une armée secrète unifiée. Les trois chefs acceptent de fonder toute leur organisation dans les Mouvements Unis de Résistance. Jean MOULIN s'est comporté comme un grand commis de l'Etat et a constitué une véritable administration clandestine, adaptée à ses tâches. Devenu le délégué général du Comité national de Londres, il a doté l'ensemble des mouvements de services communs qui relevaient de lui : service des atterrissages et parachutages, bureau d'information et de la presse, noyautage des administrations publiques... En février 43, il revient d'un second voyage à Londres avec la mission de créer un organisme politique représentatif de l'ensemble de la Résistance. Ce sera le Conseil National. Dans ses travaux d'unification, très certainement trahi, il est arrêté le 21 juin 43 à Calluire". La suite on la connaît : sa mort après des tortures affreuses dans les locaux de la Gestapo.

Les participants à la journée — Pour se souvenir d'un être aussi exceptionnel, toutes les organisations étaient présentes. C'est l'ANACR (combattants de la Résistance) qui a proposé de donner le nom de Jean MOULIN à une voie importante de Pont-l'Abbé. Etaient donc présents : M. Ollivier de l'ANACR, M. Guyader le représentant pont-l'abbiste, M. Kerguerist, président de l'Union Bretonne des Combattants, M. Le Goff, M. Jean Bodivit, représentant la FNEO, marine Indochine 39-45, et M. Jean Larnicol représentant les prisonniers de guerre.

Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière où une gerbe a été déposée devant le monument aux morts où M. Jolivet, maire et M. Kerguerist ont prononcé un discours.

SOUVENIRS... SOUVENIRS...

— Suite du N° 79 (4^e Trimestre 1991) —

Nous avons laissé Louis MANACH à PONTIVY où il est rejoint, à la suite de nouvelles arrestations, par Bob PEN-NEC, l'abbé MARTIN, ANDRÉ, ROPERS, le commissaire LOCH et plusieurs autres.

Roger LE NEVEU est là, narquois, l'œil mauvais. Il demande l'exécution immédiate des prisonniers pris en flagrant délit puisqu'ils donnaient asile aux aviateurs alliés.

L'officier de la Gestapo refuse. Il préfère le transfert à la prison J. CARTIER à RENNES pour interrogatoire.

Interrogatoires et tortures alternent. Nous chargeons ceux qui, croyions-nous, avaient échappé aux allemands (Géo JOUANJAN et JOB LE BEC) aussi me suis-je trouvé en position difficile lorsque j'ai été confronté à Géo, arrêté à Paris en août (je précise que le fait de charger le camarade hors d'atteinte était pratique courante).

À la prison J. CARTIER se trouvait également le "père" GREGOIRE de MAEL CARHAIX. Il était amputé d'une jambe, responsable communiste du canton, nous l'appelions le "père". Il était au courant de l'arrestation de nombreux communistes car un des membres du parti, en possession lors de son arrestation, de la liste des adhérents était aussi à J. CARTIER. J'appris ainsi que J.M. LE GALL avait été arrêté en même temps que PITI GUEGUEN.

Nous arrivions à communiquer par les tuyaux du chauffage central. Nous avons pu, en les dissimulant dans les plis des vêtements, faire parvenir des messages à l'extérieur. Grâce à ce stratagème Jean SOLU et François LE MAIGRE de CARHAIX ont été prévenus et ont pu échapper à l'arrestation.

Les interrogatoires se sont poursuivis jusqu'en octobre 1943. Puis pêle-mêle - Résistants - Membres de réseaux - nous avons été embarqués dans des wagons à bestiaux, direction ANGOULEME.

Nous étions une trentaine par chambrée. Il n'y avait plus d'interrogatoire. Nous attendions, anxieux, de savoir quelle serait notre prochaine destination.

Fin décembre 1943 un attentat contre les forces allemandes a lieu en ville. Dix-sept prisonniers, tirés au sort, sont fusillés comme otages.

Le 4 janvier 1944 un soldat allemand est venu, dans la cour de la prison, quêrir quelques hommes pour une corvée de charbon. Le commandant avait appelé le gardien dans son bureau à proximité. Juste à ce moment là se présente la charrette de ravitaillement. On lui ouvre le portail. C'est l'occasion : je lance à MERCIER.

- Profitons de l'aubaine, fonçons !
- T'es fou, répliqua-t-il, la sentinelle est à l'extérieur.
- Tant pis ! je tente ma chance.

Je me précipite au dehors. Je file dans la rue. La sirène hurle. Je m'engage dans un couloir qui, heureux hasard, débouche sur une place où se trouvaient de nombreux allemands qui ne m'ont même pas regardé !

Puis je me suis dirigé vers la gare. Caché dans une sorte de cage à lapins, j'ai attendu la nuit. J'ai longé la ligne de chemin de fer jusqu'à RUELLE (CHARENTE). J'avais froid ! Mon pull et mes chaussons étaient trempés. Je m'étais égratigné dans les broussailles, je saignais. J'avais de la fièvre. Un peu perdu j'ai emprunté une route sur laquelle je rencontre un homme jeune, qui me demande ce que je faisais dans cet accoutrement. Je me méfiais et lui ai répondu que je m'étais bagarré.

Il m'a alors montré sa carte d'adhérent au parti communiste. Je me suis senti nettement plus en confiance.

Il m'a emmené chez le Maire de RUELLE qui, le lendemain m'a conduit chez un cultivateur originaire de JOSSELIN (MORBIHAN).

J'étais fortement grippé et le brave cultivateur m'a soigné pendant une dizaine de jours.



Un avis de recherche a été diffusé dans toute la FRANCE après mon évasion d'ANGOULEME.

La photo a été retrouvée à la Feldgendarmrie de CHATEAULIN.

Mes hôtes avaient pris des renseignements. Tranquillisés, ils m'ont fourni des papiers d'identité. Je les remercie, bien sûr, de leur hospitalité et je rejoins grâce à leurs indications, le maquis de NONTRON (DORDOGNE) où je reste environ un mois.

Je voulais revenir en BRETAGNE. A bicyclette je gagne LA ROCHEFOUCAULD (CHARENTE) où je prends le train pour NANTES.

À la gare de NANTES contrôle de la Feldgendarmrie, j'ai repéré un groupe de soldats allemands et fidèle à un principe qui m'a déjà porté chance, je me mêle au groupe qui ne semble pas s'apercevoir de ma présence. J'échappe ainsi au contrôle et peux reprendre le train pour AURAY, puis pour PONTIVY.

De PONTIVY, je rejoins CARHAIX à bicyclette. Près de la gare de CARHAIX nouveau contrôle. Je déclare sans hésitation :

- Je suis employé S.N.C.F. Je reviens du travail.
- Goot Monsieur !

Je suis hébergé, pendant une huitaine de jours, chez M. et Mme L'HOSTIS, cycles, rue du Général Lambert à CARHAIX.

M. L'HOSTIS me conduit chez Robert DE BOISSIER au KERGOAT en SAINT-HERNIN.

La planque n'est pas sûre car KERGOAT est sous surveillance étroite.

Robert m'emmène à GOAREM-BOURC'H, ferme isolée dans la montagne de SAINT-HERNIN, chez QUEMENER qui ne me connaissait pas, mais qui, néanmoins accepte de me garder.

Un jour arrive à la ferme Pierre COLLOBERT du bourg de SAINT-HERNIN.

- Que fais-tu là Louis ? me demande-t-il.

Découvert, j'explique ma situation à QUEMENER et lui propose, pour ne pas lui attirer d'ennuis, de quitter les lieux. Il refuse tout net.

Nous sommes au début de mars 1944. Ce n'est pas encore la saison des travaux. J'essais toutefois de me rendre utile. Puis fin mars, début avril, se forme le groupe "TONTON" commandé par Simon LE BRAS, lorientais réfugié à GOURIN.

Ce groupe deviendra la 4^e Compagnie du Bataillon LA TOUR D'AUVERGNE de CARHAIX.

Commence alors une période de lutte active contre l'occupant. Je participe à toutes les actions de la Compagnie, actions qui feront l'objet d'un autre récit.

À la Libération j'ai appris que mes camarades détenus à ANGOULEME avaient été déportés et que très peu d'entre eux sont revenus des camps de la mort.

Propos recueillis par Yves RIOU

HALL-EXPO l'Ameublier interama

MEUBLES - SALONS - LITERIE

REVÊTEMENTS DE SOL ET MURS

TAPIS

CUISINES AMÉNAGÉES

ESPACE COMMERCIAL DE KERGADEDEC
BREST - Tél. 98 02 35 64

RESPECT DE LA VIE

*Ils ont voulu oublier qu'il a tué
Ils ne l'ont pas condamné mais acquitté
Des milliers d'innocents ont payé de leur sang
Sa collaboration avec les allemands
Vie de mensonge et de trahison
Il ne mérite aucun pardon
Des familles détruites
Pour assouvir son envie de réussite
Où est la justice ?
Quand se figent sur vous des centaines de visages tristes
Par wagons entiers, ils ont été exterminés
Cet homme a donné l'ordre de tuer
Aurait-on oublié ces trains de la mort ?
A-t-on voulu oublier cet homme sans remords ?
Les hommes de Dieu ont fermé les yeux
Mais ils n'auraient pas dû car là-haut justice sera rendue.*

Armelle KERBRAT (16 ans)

**Chapellerie
des
Arcades**
CHAPEAUX
HOMMES ET FEMMES
CASQUETTES
DECORATIONS CIVILES
ET MILITAIRES

48, rue de Siam — 29200 BREST
Tél. 98.44.24.47



**Maîtres
Traiteurs
Brestoïs**

repas d'affaires
congrès - lunchs
banquets
communions

*Mariages en salle et en plein air
Buffets campagnards*

— Devis gratuit —

KEREBARS - 29820 GUILERS
Tél. 98.07.54.07 - Fax 98.07.59.65

FORMULE CROC'AFFAIRE =
PRODUITS ORIGINAUX + PRIX + QUALITÉ

CROC affaires

OUVERT TOUS LES DIMANCHES
de 14 h à 19 h
Rampe St-Nicolas - MORLAIX
Kergaradec - BREST

**7, RUE DE JERUSALEM, LESNEVEN
RAMPE ST-NICOLAS, MORLAIX
17, rue Charles-Berthelet, BREST
ZAC de Kergaradec (face hyper-Leclerc) BREST**

★★

Ce beau texte condamnant le non-lieu accordé à TOUVIER
nous a été adressé par :

Melle Armelle KERBRAT
SOCHABOIS
Z.I. Dégrad des Cannes
97354 REMIRE
CAYENNE - GUYANE

Son grand-père, Pierre PIRIOU, membre de l'A.N.A.C.R.,
lui adresse "France d'Abord" et "Ami Entends-Tu".

COMITÉ DE ROSPORDEN

8 MAI A KERNEVEL

A l'occasion des cérémonies commémoratives du 8 mai 1945, les associations patriotiques de Kernével, en présence de Francis Dufour, maire-délégué, ont rendu hommage à deux des leurs.

C'est ainsi que Jean Rannou s'est vu remettre la Croix du Combattant par Francis Dufour et que Pierre Courric (ancien Interné et Déporté) la médaille des Internés et Déportés.

Intense émotion lors de cette seconde remise de médaille lorsque Jean Garo (président de l'ANACR) a retracé le périple de Pierre Courric, de Cormeille-en-Parisis, lors de l'été 40. Du 8 septembre 40 (livré aux autorités allemandes) au 7 décembre 1944, Pierre Courric sera tour à tour condamné par les allemands (6 mois), puis par le Tribunal français de Pontoise (6 mois) avant d'être interné au camp d'Aincourt en 41, puis au camp de Voves en 42, de Pithiviers en 43 et à La Rochelle en 1944. 51 mois d'internement et d'emprisonnement, alors qu'il n'était âgé que de 25 ans et qu'il distribuait des tracts des "Deux Frances" ("celle de Pétain et celle qui voulait vivre debout").

MÉDAILLE DES INTERNÉS A PIERRE COURRIC

Allocution prononcée par Monsieur GARO Jean, Président de l'A.N.A.C.R.

*"18 juin 1940, appel du Général de Gaulle,
10 juillet 1940, appel de Maurice Thorez.*

La France ne subira pas à genoux la tyrannie de l'occupation allemande. Le Parti Communiste, interdit depuis l'automne 1939 va tenter clandestinement de se réorganiser.

Dès l'été 40, dans une localité de la région parisienne, à CORMEILLES en PARISIS, des tracts sont distribués la nuit. La police française s'inquiète, effectue des perquisitions et découvre des tracts intitulés "Les Deux Frances" (celle de Pétain et celle qui voulait vivre debout). C'est ainsi que, le 8 septembre 1940, 3 militants sont arrêtés. Livrés aux autorités allemandes, ils sont condamnés à 6 mois de prison, et, à son tour, le tribunal de Pontoise, français celui-là, les condamne à 6 autres mois. Le 24 mars 1941, le Préfet de Police prend contre eux, un arrêté d'internement au camp d'AINCOURT, ils sont transférés au camp de VOVES le 26 avril 1942, puis au camp de PITHIVIER le 18 novembre 1943 et enfin à LA ROCHELLE le 17 mars 1944. Leur libération n'interviendra que le 7 décembre 1944 après 51 mois d'emprisonnement et d'internement.

L'un de ces 3 camarades s'appelait Pierre COURRIC, ici présent, alors âgé de 25 ans à son arrestation.

Tandis qu'aujourd'hui, Paul TOUVIER, collaborateur zélé et pourvoyeur des camps d'internement et de déportation, vient de bénéficier d'un non-lieu et, qu'à travers lui, c'est tout le régime de VICHY qu'on tente de blanchir, je tenais à porter ces faits historiques à votre connaissance.

Mon cher Pierre, nul autre que Francis DUFOUR, Maire délégué de notre commune, n'était qualifié pour te remettre la médaille des Internés politiques qui t'a été délivrée par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre".

Faites parvenir vos dons et abonnements à
"AMI ENTENDS-TU" à :

Arthur BARON 10 rue Comtesse de Ségur 29200 BREST
Abonnement annuel : 40 Francs.

VIE ET MORT D'UN RESEAU

*Henri Louis Honoré d'ESTIENNE D'ORVES "CHATEAUVIEUX"
né en 1901 - Polytechnicien*

• 1940 - Lieutenant de vaisseau sur un navire de la flotte française basée à ALEXANDRIE, il choisit de continuer la lutte "pour la FRANCE".

• Gagne l'ANGLETERRE. Promu Capitaine de Corvette dans les F.F.L.

• Anime le réseau "NEMROD" qui doit beaucoup à Maurice BARLIER, à André CLEMENT et à son épouse, à Yan et Yves VAN DOORNICK, à la famille NORMANT de PLOGOFF, à Arsène CELTON patron du langoustier de CAMARET le "Louis-Jules" (autrement dit la "Marie-Louise" vrai nom du bateau, à François FOLLIC de l'île de SEIN qui a assumé la responsabilité de tous les voyages, à MANSION de BREST (1^{er} agent de la France libre choisi par PASSY) à LE GIGAN, à Jean DE TURENNE, à l'équipage du navire (camarétois et Guilvinistes).

• D'ESTIENNE D'ORVES est débarqué à PLOGOFF lors du troisième voyage, la veille de Noël 1940. Il réussit à établir une première liaison avec LONDRES.

• Trahi par le radio (agent de l'ABWEHR) le réseau est démantelé. D'ESTIENNE D'ORVES est arrêté à CHANTENAY SUR LOIRE chez les CLEMENT dans la nuit du 21 au 22 janvier 1941. D'autres sont pris à PLOGOFF, à DOUARNENEZ et en d'autres lieux.

La "Marie-Louise" de François FOLLIC est capturée en mer et conduite à BREST.

Au cours du procès du 13 au 26 mai 1941, devant la cour martiale du "GROSS PARIS" les membres du réseau sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité ou à temps (3-4-10 ou 15 ans). Neuf sont condamnés à mort dont Madame CLEMENT, six sont graciés, une jeune fille a été acquittée.

Le 29 août 1941 d'ESTIENNE D'ORVES, Maurice BARLIER, Yan DOORNICK sont fusillés au Mont Valérien.

Citation posthume de d'ESTIENNE D'ORVES (extraits).

- Dès l'été de 1940, rejoint le Général de Gaulle ; part volontaire pour une importante mission en France occupée. Capturé par l'ennemi, a payé de sa vie à la Caponnière du Mont Valérien, le 29 août 1941, sa foi dans les destinées de la Patrie... son nom demeure inscrit dans les plus glorieux fastes de la marine française.

R. GUILLOU

DÉCÈS DE L'HISTORIEN QUIMPÉROIS : Notre Camarade Alain LE GRAND.

C'est avec stupeur que nous avons appris la disparition subite de notre ami Alain LE GRAND dans les derniers jours de juillet.

Membre de notre association depuis de nombreuses années, à Quimper, il était avec notre ami Georges Michel THOMAS correspondant pour le Finistère du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre mondiale.

Il publia avec Marcel BAUDOT "La Libération de la Bretagne" puis avec G.M. THOMAS "Le Finistère dans la Guerre" en deux tomes.

Son dernier ouvrage écrit en collaboration avec Alain LE BERRE "La Bretagne à l'épreuve" est un livre remarquable à la fois par la rectitude de l'information et le souci d'une recherche historique minutieuse.

Alain LE GRAND avait 74 ans, nous perdons en lui un excellent camarade, un ami.

Centre de Protection du Feu

Matériel de Sécurité Incendie
Vérification et entretien toutes marques
Vente extincteurs portables 1 à 9 Kg
DéTECTEURS de fumée
B.S.D. (Aérosol d'auto défense)

Avantages aux membres de l'A.N.A.C.R.

C.P.F. Agence de l'Ouest
113 Z.I. Kersalé
29900 CONCARNEAU
Tél. 98.97.31.41

Représenté par
M. BROHAN Yannick
7, rue des Chênes
56850 CAUDAN
Tél. 97.05.74.08

Sogicop S.A.
immobilier



DES SPÉCIALISTES A VOTRE SERVICE

VENTE • LOCATION • GESTION

13 & 15, rue Auguste Nayel - LORIENT

Tél. 97 21 26 75

SOLORPEC

ISOLATION THERMIQUE

10, boulevard J.-P. Calloch - 56100 LORIENT

PEINTURE BATIMENTS
MARINE ET INDUSTRIES
ÉTANCHÉITÉ DE FAÇADES

☎ 97 37 23 45



aux ateliers du meuble

Les Spécialistes du Meuble de Style

4 et 6, rue Maréchal Foch - LORIENT - Tél. 97.21.04.41



ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux :

BP 52. Route de Lorient,
56302 Pontivy cedex
Tél. 97 25 06 30.
Télex: Onno Privy 730 959 +



Usines: Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

Directeur de la publication : Jean CORREA Siège : 140 Cité Salvador Allendé - 56100 LORIENT

Dépôt légal 1^{er} Trimestre 1978 - Périodique inscrit à la CPPAP sous le n° 773 D 73 AC

Les
Plus Belles
Fleurs
INTERFLORA



G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine
LORIENT

S.A.R.L. Succ.
☎ 97.21.05.56

COCHOUL de COAT-ECUFF

Porcelet farci prêt à mettre sur le feu



Pour vos repas de famille, baptêmes, communions,
mariages, d'entreprises, ou de copains.

FARCI A VOTRE GOUT

Prêtons gratuitement une broche

Venez découvrir notre charcuterie à l'ancienne

Présence sur les marchés
de Moëlan, Lorient (Merville-Extérieur)
Hennebont, Quimperlé, Ploemeur

Téléphoner à Arzano
98 71 70 97

DUCLLOS Fabrique d'escaliers bois
MENUISERIE
Z.A. de Berné
56240 PLOUJAY
Tél. 97 34 20 06
s.a.r.l. FRÈRES

NOUS
PARTICIPONS A L'ANIMATION
ET AU DÉVELOPPEMENT
DU MORBIHAN

CA CRÉDIT AGRICOLE
DU MORBIHAN

Le bon sens en action

à LANESTER

Avenue François Billoux - ☎ 97.76.11.05

générale des boissons france

Ets BOUCICAUD s.a.

Z.I. Belle Aurore
B.P. 9

Tél. 97.38.67.34.
56940 RÉGUINY

OPTIQUE

PROST-DREUMONT

"LES FRERES LISSAC"
PROTHESES OCULAIRES
Baromètres - Jumelles

8, rue de Turenne
(le long de l'Eglise Saint-Louis)
Téléphone 97 21 07 79

LORIENT

AVANTAGES SUR PRESENTATION DE LA CARTE ANACR

E R A "AUX ARMÉES RÉUNIES"
distribution

Articles pour militaires
Médailles - Décorations
(Expéditions)

Vêtements de chasse
et de pêche
Coutellerie
Cadeaux

Remises au adhérents de L'A.N.A.C.R.
13, Rue Fénelon

Tél. : 97.21.10.19

LORIENT

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE
CAFÉ - RESTAURANT - BAR
CONFORT TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX Tél. 97.51.81.04

L'énergie
de tous
les projets



CABINET BRISSON

34, rue Lazare Carnot
B.P. 233 - 56102 LORIENT CEDEX

Tél : 97.21.07.71 +
Télex : 951 492 - Fax : 97 21 99 21

TOUTES ASSURANCES

Agent Général d'Assurances Compagnie
gan